



Feuille de couverture pour la fiche de données de sécurité du kit

Nom du produit:

Numéro d'article(s):

Il s'agit d'un kit de test qui se compose de plusieurs composants individuels, répertoriés ci-dessous, chacun ayant sa propre fiche de données de sécurité (FDS). Si un composant ne comprend pas de fiche de données de sécurité, cet article est un article qui ne contient aucune substance extrêmement préoccupante figurant sur la liste des candidats à inclure à l'annexe XIV du règlement (CE) no 2020/878 de la Commission européenne Parlement européen, le Conseil sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques (REACH), article 33, et n'exige pas de fiche de données de sécurité.

Éléments du kit :

Pour des informations sur les produits, veuillez contacter votre représentant Neogen Corporation.  
Pour plus d'informations sur cette FDS, veuillez contacter [SDS@neogen.com](mailto:SDS@neogen.com).



# FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/10

## EIA Buffer

Révision 6  
Date de révision 2022-11-21

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

|                |   |
|----------------|---|
| Nom du produit | EIA Buffer                                      |
| Code produit   | 21014, 21328, 25000, 25111, 301276 (-B), 301277 |

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

|             |   |
|-------------|---|
| Usage prévu | [SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels; [PC21] Substances chimiques de laboratoire; |
| Description | Destiné à une utilisation en laboratoire seulement. N'utilisez pas de composants de ce kit avec n'importe quel autre kit.   |

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|           |  |
|-----------|--|
| Société   | Neogen Corporation                           |
| Adresse   | 620 Leshler Place<br>Lansing MI 48912<br>USA |
| Web       | www.neogen.com                               |
| Téléphone | 517-372-9200/800-234-5333                    |
| Email     | SDS@neogen.com                               |

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

|  |   |
|--|---|
|  | 24 heures:<br>Médical : 1-651-523-0318 (international)<br>Déversement/CHEMTREC : 1-703-527-3887 (international) |
|--|---|

#### Informations supplémentaires

|  |   |
|--|---|
|  | Fabriqué par:<br>Neogen Corporation<br>944 Nandino Blvd.<br>Lexington, KY 40511-1205 U.S.A. |
|--|---|

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

|   |                         |
|---|-------------------------|
| 2.1.2. Classification - CE<br>1272/2008 | Aucun danger important. |
|---|-------------------------|

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

|                   |                        |
|-------------------|------------------------|
| Mention de danger | Aucun danger important |
|-------------------|------------------------|

#### 2.3. Autres dangers

|                |  |
|----------------|--|
| Autres risques | Contient du matériel qui peut dommages à la fertilité ou à l'enfant à naître. Contient des |
|----------------|--|

## EIA Buffer

Révision 6  
Date de révision 2022-11-21

## 2.3. Autres dangers

substances dangereuses pour l'environnement.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

## Description

Aucun composant ne doit être divulgué conformément à la réglementation applicable.  
Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit.

## Informations supplémentaires

Le texte complet des conseils de prudence énumérés dans cette section se trouve à la section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Inhalation            | Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement à grande eau. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.  |
| Contact avec la peau  | Ôter les vêtements contaminés. Laver à l'eau et au savon. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.  |
| Ingestion             | Ne pas faire vomir sauf indication contraire du centre antipoison ou du médecin. (Se) rincer abondamment la bouche. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.                         |

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Inhalation            | Peut provoquer une irritation du système respiratoire.      |
| Contact avec les yeux | Peut provoquer une irritation des yeux.                     |
| Contact avec la peau  | Peut provoquer une irritation de la peau.                   |
| Ingestion             | L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements. |

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

|  |  |
|--|--|
|  | Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
|--|--|

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## 5.1. Moyens d'extinction

Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

## 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Contient des substances dangereuses pour l'environnement. Ne pas laisser le produit non dilué être rejeté dans les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

## 5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les vapeurs de pulvérisation. Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection, Vêtements de protection. Veiller à ce que

## EIA Buffer

Révision 6  
Date de révision 2022-11-21**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

la zone de travail soit bien ventilée. Éviter toute exposition prolongée ou répétée.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

**6.4. Référence à d'autres sections**

Voir Section(s) 2, 8, and 13 pour plus d'informations.

**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.  
Lisez l'intégralité de l'étiquette et suivez toutes les instructions, restrictions et précautions d'emploi.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Suivez les instructions sur l'étiquette.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Voir Section(s) 1.2 pour plus d'informations.

**Informations supplémentaires**

Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations. Suivez les instructions sur l'étiquette.

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

Aucune limite d'exposition professionnelle connue.

**8.2. Contrôles de l'exposition****8.2.1. Contrôles techniques appropriés**

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

**8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection.

## EIA Buffer

Révision 6  
Date de révision 2022-11-21

## 8.2. Contrôles de l'exposition

|  |   |
|--|---|
| Protection des yeux / du visage              | Utiliser en fonction des besoins : Protection oculaire appropriée.  |
| Protection de la peau - Protection des mains | Utiliser en fonction des besoins : Gants résistants aux produits chimiques faits de tout matériau imperméable.  |
| Protection de la peau - Divers               | Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.   |
| Protection respiratoire                      | En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  |
| Contrôles de l'exposition professionnelle    | Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. Éviter que les vêtements entrent en contact avec le produit. Fournir une douche chimique. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux. |

## Informations supplémentaires

|  |  |
|--|--|
|  | Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. |
|--|--|

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                             |                       |
|-----------------------------|-----------------------|
| État                        | Liquide               |
| Couleur                     | Transparent           |
| Odeur                       | Inodore/Légère        |
| Seuil olfactif              | Donnée non disponible |
| pH                          | Donnée non disponible |
| Point de fusion             | Donnée non disponible |
| Point de congélation        | Donnée non disponible |
| Point d'ébullition          | Donnée non disponible |
| Point d'éclair              | Donnée non disponible |
| Taux d'évaporation          | Donnée non disponible |
| Limites d'inflammabilité    | Sans objet.           |
| Pression de vapeur          | Donnée non disponible |
| Densité de vapeur           | Donnée non disponible |
| Densité relative            | Donnée non disponible |
| Coefficient de partage      | Donnée non disponible |
| Température d'auto-ignition | Donnée non disponible |
| Viscosité                   | Donnée non disponible |
| Propriétés explosives       | Sans objet.           |
| Propriétés comburantes      | Donnée non disponible |
| Solubilité                  | Soluble dans l'eau    |

## 9.2. Autres informations

|                                       |                       |
|---------------------------------------|-----------------------|
| COV (composants organiques volatiles) | Donnée non disponible |
|---------------------------------------|-----------------------|

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
|  | Stable dans des conditions normales. |
|--|--------------------------------------|

## 10.2. Stabilité chimique

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
|  | Stable dans des conditions normales. |
|--|--------------------------------------|

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

## EIA Buffer

Révision 6  
Date de révision 2022-11-21

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

|  |  |
|--|--|
|  | Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses qui entraînent des températures ou une pression excessives. |
|--|--|

## 10.4. Conditions à éviter

|  |   |
|--|---|
|  | Tenir à l'écart de températures extrêmes. |
|--|---|

## 10.5. Matières incompatibles

|  |                        |
|--|------------------------|
|  | Donnée non disponible. |
|--|------------------------|

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

|  |                    |
|--|--------------------|
|  | Oxydes de carbone. |
|--|--------------------|

## SECTION 11: Informations toxicologiques

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|  |  |
|--|--|
| <b>Toxicité aiguë</b>  | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cependant, ce produit contient des substances classées comme dangereuses. Pour plus d'informations, voir la section 3.  |
| <b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>                                  | Peut provoquer une irritation de la peau.  |
| <b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>                          | Peut provoquer une irritation des yeux.  |
| <b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>                               | Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.  |
| <b>Mutagenicité sur les cellules germinales</b>                              | Aucun effet mutagène signalé.  |
| <b>Cancérogénicité</b>   | Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Guide to Occupational Exposure Values (American Conference of Governmental Industrial Hygienists).<br>Énumérés par l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC) en tant que Substance du groupe 2: soupçonné d'être un cancérogène pour l'homme, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8 (<0.05%)].<br>Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Rapport sur les cancérogènes du Programme national de toxicologie (PN).<br>Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003. |
| <b>Toxicité reproductive</b>   | Contient du matériel qui peut dommages à la fertilité ou à l'enfant à naître.  |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>  | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.  |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b> | Aucun danger important.  |
| <b>Danger par aspiration</b>   | Aucun danger important.  |
| <b>Exposition répétée ou prolongée</b>                                       | Éviter toute exposition prolongée ou répétée. L'apparition tardive des symptômes et le développement d'une hypersensibilité (respiration difficile, toux, asthme) sont possibles.  |

## 11.1.2. Mélanges

|  |   |
|--|---|
|  | Voir Section(s) 3 pour plus d'informations. |
|--|---|

## 11.1.3. Les informations relatives aux dangers

|  |   |
|--|---|
|  | Voir Section(s) 2 and 3 pour plus d'informations. |
|--|---|

## 11.1.4. Informations toxicologiques

## EIA Buffer

Révision 6  
Date de révision 2022-11-21

## 11.1.4. Informations toxicologiques

Donnée non disponible

## 11.1.5. Classe de danger

Voir Section(s) 2 and 14 pour plus d'informations.

## 11.1.6. Critères de classification

D'après les considérations du Système général harmonisé (SGH) pour la classification des mélanges. Voir la section 15 pour les citations réglementaires.

## 11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Ingestion. Inhalation.

## 11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

## 11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

## 11.1.10. Effets interactifs

Donnée non disponible.

## 11.1.11. Absence de données spécifiques

&lt;1% de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

## 11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

## 11.1.13. Autres informations

Donnée non disponible.

**SECTION 12: Informations écologiques**

## 12.1. Toxicité

Donnée non disponible

## 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

## 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur ce produit.

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

## 12.6. Autres effets néfastes

Contient des substances dangereuses pour l'environnement. Les données d'essai spécifiques pour le mélange ne sont pas disponibles.

## Informations supplémentaires

Tenir à l'écart des lacs, des étangs ou des cours d'eau. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**

## EIA Buffer

Révision 6  
Date de révision 2022-11-21

## 13.1. Méthodes de traitement des déchets

|  |  |
|--|--|
|  | Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Suivez les instructions sur l'étiquette. |
|--|--|

## Méthodes d'élimination

|  |   |
|--|---|
|  | Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. |
|--|---|

## Élimination du conditionnement

|  |  |
|--|--|
|  | Conteneur non rechargeable. Ne pas réutiliser ou remplir ce contenant.<br>Si vide: ne pas réutiliser ce conteneur. Mettre à la poubelle ou proposer de recycler, si disponible.<br>Si partiellement rempli: Appelez votre agence locale de traitement des déchets solides pour obtenir des instructions sur l'élimination. Ne placez jamais le produit inutilisé dans les égouts intérieurs ou extérieurs. |
|--|--|

## SECTION 14: Informations relatives au transport

## 14.1. Numéro ONU

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

## 14.4. Groupe d'emballage

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

## 14.5. Dangers pour l'environnement

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

## SECTION 15: Informations réglementaires

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

|   |   |
|---|---|
| Règlements  | RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).   |
| Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir: | --International--.<br>Convention de Bâle (déchets dangereux) : Sans objet.<br>Convention sur les armes chimiques (OIAC) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.<br>Gaz à effet de serre du protocole de Kyoto: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.<br>Accord Mercosur: En vigueur.<br>Protocole de Montréal: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.<br>La Convention de Rotterdam: Annexe III, (pesticide), [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. |



## EIA Buffer

Révision

6

Date de révision 2022-11-21

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

54-64-8 (<0.05%).

La Convention de Stockholm: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

--Asie et les nations de l'ANASE--.

Catalogue de produits chimiques dangereux (Chine): [2581, Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8 (<0.05%).

Règlement du ministre du Commerce de la République d'Indonésie, Numéro 75, Année 2014, concernant le deuxième amendement du ministre du Commerce, Numéro 44, Année 2009, Concernant la fourniture, la distribution et le contrôle des substances dangereuses: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur le contrôle de la pollution atmosphérique (Japon) : Substances dangereuses / Produits chimiques prioritaires, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8 (<0.05%).

Loi sur le contrôle des substances chimiques (Japon) : Communiqué environnemental de classe I, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8 (<0.05%).

Loi sur la sécurité et la santé dans le secteur industriel, Substances dangereuses (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur les substances toxiques et délétères (Japon) : Empoisonnée, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8 (<0.05%).

Loi sur les contre-mesures de contamination des sols (Japon) : Classe 2, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8 (<0.05%).

Loi sur le contrôle de la pollution de l'eau (Japon) : Substance nocive, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8 (<0.05%).

Substances chimiques sous réserve de l'autorisation (Corée): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Substances restreintes ou interdites (Corée) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Utilisation et normes d'exposition des produits chimiques dangereux pour la santé (USECHH), Règlement 2000 (Malaisie): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) : Loi sur le contrôle des substances toxiques et des déchets nucléaires et dangereux (RA6969):, Substance toxique, [Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8 (<0.05%).

Taiwan Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques et concernées (TCCSCA): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Hazardous Substances Act (Thaïlande): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur les produits chimiques (Vietnam): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

--Australie et Nouvelle-Zélande--.

Code australien des marchandises dangereuses: Sans objet.

Inventaire australien des substances chimiques (AICS): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Aucune restriction.

Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZIoC): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Aucune restriction.

--l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni --.

Liste d'autorisation (annexe XIV de REACH): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Annexe XVII pour REACH: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de

## EIA Buffer

Révision 6  
Date de révision 2022-11-21

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

déclaration publiés ou au-dessus.  
Article 95 du Règlement sur les produits biocides (BPR): Sans objet.

--Amérique du Nord--.

Listes des substances nationales/non domestiques : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Aucune restriction.

Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

Liste du Massachusetts ayant le droit de savoir des substances dangereuses: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur le droit de savoir des travailleurs et des communautés du New Jersey: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Pennsylvanie Droit de connaître la loi: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Rhode Island Droit de connaître la loi générale: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

\*\* résidents de la Californie s'il vous plaît noter \*\*.

AVERTISSEMENT: ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, notamment Thimerosal (mercury compounds), CAS No. 54-64-8 (<0.05%), qui, dans l'État de Californie, sait que des malformations congénitales ou d'autres troubles de la reproduction sont présents. Pour plus d'informations, visitez [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

## SECTION 16: Autres informations

## Autres informations

|                  |   |
|------------------|---|
| <b>Révision</b>  | Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :<br>16 - Acronymes.  |
| <b>Acronymes</b> | <p>ADR/RID: Accords européens concernant le transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer (RID) et par route (ADR).</p> <p>CAS No.: Service d'abstrait chimiques.</p> <p>CLASS: Classification, étiquetage et feuille de données sur la sécurité des produits chimiques dangereux Règlement 2013 (Malaisie).</p> <p>FIFRA: Loi fédérale américaine sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides.</p> <p>SGH: Système mondial harmonisé.</p> <p>HCS 2012: US norme de communication des dangers (révisée en 2012).</p> <p>IATA: Association du transport aérien international.</p> <p>ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.</p> <p>IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales.</p> <p>LD: Dose létale.</p> <p>LEP: Limite d'exposition professionnelle.</p> <p>OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail.</p> <p>PEL: Limite d'exposition admissible.</p> <p>REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques.</p> <p>STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.</p> <p>SVHC: Substance extrêmement préoccupante.</p> <p>US DOT: Département des transports des États-Unis.</p> <p>VOC: Composé organique volatil.</p> <p>WEL: Limite d'exposition en milieu de travail.</p> |

## Informations supplémentaires

AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude

## EIA Buffer

Révision 6  
Date de révision 2022-11-21

## Informations supplémentaires

ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.

Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.



# FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/10

## Wash Buffer, 10X

Révision 3  
Date de révision 2020-05-29

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

|                |                      |
|----------------|----------------------|
| Nom du produit | Wash Buffer, 10X     |
| Code produit   | 25001, 25112, 301177 |

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

|             |   |
|-------------|---|
| Usage prévu | [SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels; [PC21] Substances chimiques de laboratoire; |
| Description | Destiné à une utilisation en laboratoire seulement. N'utilisez pas de composants de ce kit avec n'importe quel autre kit.   |

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|           |  |
|-----------|--|
| Société   | Neogen Corporation                           |
| Adresse   | 620 Leshner Place<br>Lansing MI 48912<br>USA |
| Web       | www.neogen.com                               |
| Téléphone | 517-372-9200/800-234-5333                    |
| Email     | SDS@neogen.com                               |

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

|  |   |
|--|---|
|  | 24 heures:<br>Médical : 1-651-523-0318 (international)<br>Déversement/CHEMTREC : 1-703-527-3887 (international) |
|--|---|

#### Informations supplémentaires

|  |   |
|--|---|
|  | Fabriqué par:<br>Neogen Corporation<br>944 Nandino Blvd.<br>Lexington, KY 40511-1205 U.S.A. |
|--|---|

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

|   |                         |
|---|-------------------------|
| 2.1.2. Classification - CE<br>1272/2008 | Aucun danger important. |
|---|-------------------------|

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

|                   |                        |
|-------------------|------------------------|
| Mention de danger | Aucun danger important |
|-------------------|------------------------|

#### 2.3. Autres dangers

|                |  |
|----------------|--|
| Autres risques | Contient du matériel qui peut être nocif s'il est avalé. |
|----------------|--|

# Wash Buffer, 10X

Révision 3  
Date de révision 2020-05-29

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### Description

Aucun composant ne doit être divulgué conformément à la réglementation applicable.  
Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit.

### Informations supplémentaires

Le texte complet des conseils de prudence énumérés dans cette section se trouve à la section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Inhalation            | Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement à grande eau. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.  |
| Contact avec la peau  | Ôter les vêtements contaminés. Laver à l'eau et au savon. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.  |
| Ingestion             | Ne pas faire vomir sauf indication contraire du centre antipoison ou du médecin. (Se) rincer abondamment la bouche. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.                         |

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Inhalation            | Peut provoquer une irritation du système respiratoire.      |
| Contact avec les yeux | Peut provoquer une irritation des yeux.                     |
| Contact avec la peau  | Peut provoquer une irritation de la peau.                   |
| Ingestion             | L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements. |

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

|  |  |
|--|--|
|  | Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
|--|--|

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

|  |   |
|--|---|
|  | Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes. |
|--|---|

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

|  |  |
|--|--|
|  | Ne pas laisser le produit non dilué être rejeté dans les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts. |
|--|--|

### 5.3. Conseils aux pompiers

|  |   |
|--|---|
|  | Ne pas respirer les vapeurs de pulvérisation. Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire. |
|--|---|

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

|  |   |
|--|---|
|  | Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection, Vêtements de protection. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Éviter toute exposition prolongée ou répétée. |
|--|---|

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

# Wash Buffer, 10X

Révision 3  
Date de révision 2020-05-29

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

## 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section(s) 2, 8, and 13 pour plus d'informations.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.

Lisez l'intégralité de l'étiquette et suivez toutes les instructions, restrictions et précautions d'emploi.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Suivez les instructions sur l'étiquette.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Section(s) 1.2 pour plus d'informations.

### Informations supplémentaires

Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations. Suivez les instructions sur l'étiquette.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune limite d'exposition professionnelle connue.

### 8.2. Contrôles de l'exposition



#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection.

#### Protection des yeux / du visage

Utiliser en fonction des besoins : Protection oculaire appropriée.

## Wash Buffer, 10X

Révision 3  
Date de révision 2020-05-29

## 8.2. Contrôles de l'exposition

|   |   |
|---|---|
| Protection de la peau -<br>Protection des mains | Utiliser en fonction des besoins : Gants résistants aux produits chimiques faits de tout matériau imperméable.  |
| Protection de la peau - Divers                  | Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.   |
| Protection respiratoire                         | En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  |
| Contrôles de l'exposition professionnelle       | Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. Éviter que les vêtements entrent en contact avec le produit. Fournir une douche chimique. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux. |

## Informations supplémentaires

|  |  |
|--|--|
|  | Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. |
|--|--|

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                             |                       |
|-----------------------------|-----------------------|
| État                        | Liquide               |
| Couleur                     | Transparent/Incolore  |
| Odeur                       | Inodore/Légère        |
| Seuil olfactif              | Donnée non disponible |
| pH                          | Donnée non disponible |
| Point de fusion             | Donnée non disponible |
| Point de congélation        | Donnée non disponible |
| Point d'ébullition          | Donnée non disponible |
| Point d'éclair              | Donnée non disponible |
| Taux d'évaporation          | Donnée non disponible |
| Limites d'inflammabilité    | Sans objet.           |
| Pression de vapeur          | Donnée non disponible |
| Densité de vapeur           | Donnée non disponible |
| Densité relative            | Donnée non disponible |
| Coefficient de partage      | Donnée non disponible |
| Température d'auto-ignition | Donnée non disponible |
| Viscosité                   | Donnée non disponible |
| Propriétés explosives       | Sans objet.           |
| Propriétés comburantes      | Donnée non disponible |
| Solubilité                  | Soluble dans l'eau    |

## 9.2. Autres informations

|                                       |             |
|---------------------------------------|-------------|
| COV (composants organiques volatiles) | Sans objet. |
|---------------------------------------|-------------|

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
|  | Stable dans des conditions normales. |
|--|--------------------------------------|

## 10.2. Stabilité chimique

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
|  | Stable dans des conditions normales. |
|--|--------------------------------------|

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

|  |  |
|--|--|
|  | Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses qui entraînent des températures ou une pression excessives. |
|--|--|

## Wash Buffer, 10X

Révision 3  
Date de révision 2020-05-29

## 10.4. Conditions à éviter

|  |   |
|--|---|
|  | Tenir à l'écart de températures extrêmes. |
|--|---|

## 10.5. Matières incompatibles

|  |                        |
|--|------------------------|
|  | Donnée non disponible. |
|--|------------------------|

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

|  |                    |
|--|--------------------|
|  | Oxydes de carbone. |
|--|--------------------|

## SECTION 11: Informations toxicologiques

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|  |   |
|--|---|
| <b>Toxicité aiguë</b>  | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  |
| <b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>                                  | Peut provoquer une irritation de la peau.   |
| <b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>                          | Peut provoquer une irritation des yeux.   |
| <b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>                               | Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.   |
| <b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>                              | Aucun effet mutagène signalé.   |
| <b>Cancérogénicité</b>   | Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Guide to Occupational Exposure Values (American Conference of Governmental Industrial Hygienists).<br>Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans les monographies du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC).<br>Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Rapport sur les cancérogènes du Programme national de toxicologie (PN).<br>Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003. |
| <b>Toxicité reproductive</b>   | Aucun effet tératogène signalé.   |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>  | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.   |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b> | Aucun danger important.   |
| <b>Danger par aspiration</b>   | Aucun danger important.   |
| <b>Exposition répétée ou prolongée</b>                                       | Éviter toute exposition prolongée ou répétée. L'apparition tardive des symptômes et le développement d'une hypersensibilité (respiration difficile, toux, asthme) sont possibles.   |

## 11.1.2. Mélanges

|  |   |
|--|---|
|  | Voir Section(s) 3 pour plus d'informations. |
|--|---|

## 11.1.3. Les informations relatives aux dangers

|  |   |
|--|---|
|  | Voir Section(s) 2 and 3 pour plus d'informations. |
|--|---|

## 11.1.4. Informations toxicologiques

|  |                       |
|--|-----------------------|
|  | Donnée non disponible |
|--|-----------------------|

## 11.1.5. Classe de danger

|  |  |
|--|--|
|  | Voir Section(s) 2 and 14 pour plus d'informations. |
|--|--|

## 11.1.6. Critères de classification

|  |  |
|--|--|
|  | D'après les considérations du Système général harmonisé (SGH) pour la classification des mélanges. Voir la section 15 pour les citations réglementaires. |
|--|--|



## Wash Buffer, 10X

Révision 3  
Date de révision 2020-05-29**11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables**

Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Ingestion. Inhalation.

**11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

**11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

**11.1.10. Effets interactifs**

Donnée non disponible.

**11.1.11. Absence de données spécifiques**

&lt;1% de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

**11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances**

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

**11.1.13. Autres informations**

Donnée non disponible.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Donnée non disponible

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible sur ce produit.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible sur ce produit.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible sur ce produit.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Aucune donnée disponible sur ce produit.

**12.6. Autres effets néfastes**

Les données d'essai spécifiques pour le mélange ne sont pas disponibles.

**Informations supplémentaires**

Tenir à l'écart des lacs, des étangs ou des cours d'eau. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Suivez les instructions sur l'étiquette.

**Méthodes d'élimination**

Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

**Élimination du conditionnement**

## Wash Buffer, 10X

Révision 3  
Date de révision 2020-05-29

## Élimination du conditionnement

Conteneur non rechargeable. Ne pas réutiliser ou remplir ce contenant.  
Si vide: ne pas réutiliser ce conteneur. Mettre à la poubelle ou proposer de recycler, si disponible.  
Si partiellement rempli: Appelez votre agence locale de traitement des déchets solides pour obtenir des instructions sur l'élimination. Ne placez jamais le produit inutilisé dans les égouts intérieurs ou extérieurs.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

## 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## SECTION 15: Informations réglementaires

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Règlements

RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).

## Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir:

--International--  
Convention de Bâle (déchets dangereux) : Sans objet.  
Convention sur les armes chimiques (OIAC) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.  
Gaz à effet de serre du protocole de Kyoto: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.  
Accord Mercosur: En vigueur.  
Protocole de Montréal: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.  
La Convention de Rotterdam: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.  
La Convention de Stockholm: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.  
  
--Asie et les nations de l'ANASE--  
Catalogue de produits chimiques dangereux (Chine): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.  
Règlement du ministre du Commerce de la République d'Indonésie, Numéro 75, Année 2014,

## Wash Buffer, 10X

Révision 3

Date de révision 2020-05-29

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

concernant le deuxième amendement du ministre du Commerce, Numéro 44, Année 2009, Concernant la fourniture, la distribution et le contrôle des substances dangereuses: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur le contrôle de la pollution atmosphérique (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur le contrôle des substances chimiques (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur la sécurité et la santé dans le secteur industriel, Substances dangereuses (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur les substances toxiques et délétères (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur les contre-mesures de contamination des sols (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur le contrôle de la pollution de l'eau (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Substances chimiques sous réserve de l'autorisation (Corée): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Substances restreintes ou interdites (Corée) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Utilisation et normes d'exposition des produits chimiques dangereux pour la santé (USECHH), Règlement 2000 (Malaisie): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) : Loi sur le contrôle des substances toxiques et des déchets nucléaires et dangereux (RA6969);, Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Aucune restriction.

Taiwan Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques et concernées (TCCSCA): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Hazardous Substances Act (Thaïlande): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur les produits chimiques (Vietnam): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

--Australie et Nouvelle-Zélande--.

Code australien des marchandises dangereuses: Sans objet.

Inventaire australien des substances chimiques (AICS): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Aucune restriction.

Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZIoC): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Aucune restriction.

--l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni --.

Liste d'autorisation (annexe XIV de REACH): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Annexe XVII pour REACH: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus, Aucune restriction.

Article 95 du Règlement sur les produits biocides (BPR): Sans objet.

--Amérique du Nord--.

Listes des substances nationales/non domestiques : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Aucune restriction.

Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

## Wash Buffer, 10X

Révision 3  
Date de révision 2020-05-29

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Liste du Massachusetts ayant le droit de savoir des substances dangereuses: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.  
Loi sur le droit de savoir des travailleurs et des communautés du New Jersey: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.  
Pennsylvanie Droit de connaître la loi: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.  
Rhode Island Droit de connaître la loi générale: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

California Proposition 65: Ce produit ne contient pas de substances à déclaration à 0,0001 % de concentration.

## SECTION 16: Autres informations

## Autres informations

|                  |  |
|------------------|--|
| <b>Révision</b>  | <p>Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 - Description.</li> <li>1 - Usage prévu.</li> <li>1 - Fabriqué par:.</li> <li>2 - Autres risques.</li> <li>2 - 2.1.2. Classification - CE 1272/2008.</li> <li>8 - 8.1. Paramètres de contrôle.</li> <li>9 - 9.2. Autres informations (Sous-catégorie de produits).</li> <li>15 - Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir:.</li> <li>16 - Teneur maximale en COV.</li> </ul>   |
| <b>Acronymes</b> | <p>ADR/RID: Accords européens concernant le transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer (RID) et par route (ADR).</p> <p>CAS No.: Service d'abstrait chimiques.</p> <p>CLASS: Classification, étiquetage et feuille de données sur la sécurité des produits chimiques dangereux Règlement 2013 (Malaisie).</p> <p>FIFRA: Loi fédérale américaine sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides.</p> <p>SGH: Système mondial harmonisé.</p> <p>HCS 2012: US norme de communication des dangers (révisée en 2012).</p> <p>IATA: Association du transport aérien international.</p> <p>ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.</p> <p>IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales.</p> <p>LD: Dose létale.</p> <p>LEP: Limite d'exposition professionnelle.</p> <p>OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail.</p> <p>PEL: Limite d'exposition admissible.</p> <p>REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques.</p> <p>SVHC: Substance extrêmement préoccupante.</p> <p>US DOT: Département des transports des États-Unis.</p> <p>VOC: Composé organique volatil.</p> <p>WEL: Limite d'exposition en milieu de travail.</p> |

## Informations supplémentaires

**AVERTISSEMENT** : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.

# Wash Buffer, 10X

Révision 3  
Date de révision 2020-05-29

## Informations supplémentaires

Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.

# FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/11

## K-Blue<sup>®</sup> Advanced Substrate

Révision 10  
Date de révision 2021-07-27

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

|                |  |
|----------------|--|
| Nom du produit | K-Blue <sup>®</sup> Advanced Substrate |
| Code produit   | 21266, 27090, 319171, 319210           |

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

|             |   |
|-------------|---|
| Usage prévu | [SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels; [PC21] Substances chimiques de laboratoire; |
| Description | Solution de substrat. Destiné à une utilisation en laboratoire seulement.   |

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|           |   |
|-----------|---|
| Société   | Neogen Corporation                          |
| Adresse   | 620 Leshar Place<br>Lansing MI 48912<br>USA |
| Web       | www.neogen.com                              |
| Téléphone | 517-372-9200/800-234-5333                   |
| Email     | SDS@neogen.com                              |

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

|  |   |
|--|---|
|  | 24 heures:<br>Médical : 1-651-523-0318 (international)<br>Déversement/CHEMTREC : 1-703-527-3887 (international) |
|--|---|

#### Informations supplémentaires

|  |   |
|--|---|
|  | Fabriqué par:<br>Neogen Corporation<br>944 Nandino Blvd.<br>Lexington, KY 40511-1205 U.S.A. |
|--|---|

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

|   |                  |
|---|------------------|
| 2.1.2. Classification - CE<br>1272/2008 | Repr. 1B: H360D; |
|---|------------------|

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



## K-Blue® Advanced Substrate

Révision 10  
Date de révision 2021-07-27

## 2.2. Éléments d'étiquetage

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Mention d'avertissement              | Danger  |
| Mention de danger                    | Repr. 1B: H360D - Peut nuire au fœtus.  |
| Conseil de prudence:<br>Prévention   | P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.<br>P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. |
| Conseil de prudence:<br>Intervention | P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.   |
| Conseil de prudence:<br>Élimination  | P501 - Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation approuvée d'élimination des déchets dangereux / spéciaux conformément aux réglementations locales et nationales                                   |

## 2.3. Autres dangers

|                |   |
|----------------|---|
| Autres risques | Contient du matériel qui peut être nocif s'il est avalé. Contient une substance oxydante (s) à l'adresse '0.5%. |
|----------------|---|

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

## 3.2. Mélanges

## EC 1272/2008

| Nom Chimique           | Index-No. | Numéro CAS | Numéro CE | Numéro d'enregistrement REACH | Conc. (%w/w) | Classification   |
|------------------------|-----------|------------|-----------|-------------------------------|--------------|--|
| 2-Pyrrolidinone        |           | 616-45-5   | 210-483-1 |                               | 1 - 10%      | Eye Irrit. 2: H319; Repr. 1B: H360D;                     |
| Urea hydrogen peroxide |           | 124-43-6   | 204-701-4 |                               | 0 - 0.5%     | Ox. Sol. 3: H272; Skin Corr. 1B: H314; Eye Dam. 1: H318; |

## Description

|  |   |
|--|---|
|  | Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit. |
|--|---|

## Informations supplémentaires

|  |  |
|--|--|
|  | Le texte complet des conseils de prudence énumérés dans cette section se trouve à la section 16. |
|--|--|

## SECTION 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Inhalation            | Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement à grande eau. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.  |
| Contact avec la peau  | Ôter les vêtements contaminés. Laver à l'eau et au savon. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.  |
| Ingestion             | Ne pas faire vomir sauf indication contraire du centre antipoison ou du médecin. (Se) rincer abondamment la bouche. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.                         |

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Inhalation            | Peut provoquer une irritation du système respiratoire.  |
| Contact avec les yeux | Peut provoquer une irritation des yeux.   |
| Contact avec la peau  | Peut provoquer une irritation de la peau.   |
| Ingestion             | L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus |

# K-Blue® Advanced Substrate

Révision 10  
Date de révision 2021-07-27

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Contient une substance oxydante (s) à l'adresse '0.5%. Ne pas laisser le produit non dilué être rejeté dans les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas respirer les vapeurs de pulvérisation. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection chimique.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection, Vêtements de protection. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Éviter toute exposition prolongée ou répétée.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

### 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section(s) 2, 8, and 13 pour plus d'informations.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.  
Lisez l'intégralité de l'étiquette et suivez toutes les instructions, restrictions et précautions d'emploi.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Suivez les instructions sur l'étiquette.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Section(s) 1.2 pour plus d'informations.

## Informations supplémentaires



## K-Blue® Advanced Substrate

Révision 10  
Date de révision 2021-07-27

## Informations supplémentaires

Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations.  
Suivez les instructions sur l'étiquette.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune limite d'exposition professionnelle connue.

## 8.2. Contrôles de l'exposition



## 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

## 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection.

## Protection des yeux / du visage

Utiliser en fonction des besoins : Protection oculaire appropriée.

Protection de la peau -  
Protection des mains

Utiliser en fonction des besoins : Gants résistants aux produits chimiques faits de tout matériau imperméable. Lavez l'extérieur des gants avant de les retirer.

## Protection de la peau - Divers

Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection. Laver les vêtements contaminés, séparément des autres blanchisserie, avec du détergent et de l'eau avant de les réutiliser.

## Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

## Contrôles de l'exposition professionnelle

Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. Éviter que les vêtements entrent en contact avec le produit. Fournir une douche chimique. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux.

## Informations supplémentaires

Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

## K-Blue® Advanced Substrate

Révision 10  
Date de révision 2021-07-27

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                    |                        |
|------------------------------------|------------------------|
| <b>État</b>                        | Liquide                |
| <b>Couleur</b>                     | Transparent/bleu clair |
| <b>Odeur</b>                       | Caractéristique        |
| <b>Seuil olfactif</b>              | Donnée non disponible  |
| <b>pH</b>                          | 3.1 - 3.5              |
| <b>Point de fusion</b>             | Donnée non disponible  |
| <b>Point de congélation</b>        | Donnée non disponible  |
| <b>Point d'ébullition</b>          | Donnée non disponible  |
| <b>Point d'éclair</b>              | Donnée non disponible  |
| <b>Taux d'évaporation</b>          | Donnée non disponible  |
| <b>Limites d'inflammabilité</b>    | Sans objet.            |
| <b>Pression de vapeur</b>          | Donnée non disponible  |
| <b>Densité de vapeur</b>           | Donnée non disponible  |
| <b>Densité relative</b>            | Donnée non disponible  |
| <b>Coefficient de partage</b>      | Donnée non disponible  |
| <b>Température d'auto-ignition</b> | Sans objet.            |
| <b>Viscosité</b>                   | Donnée non disponible  |
| <b>Propriétés explosives</b>       | Sans objet.            |
| <b>Propriétés comburantes</b>      | Donnée non disponible  |
| <b>Solubilité</b>                  | Soluble dans l'eau     |

## 9.2. Autres informations

|  |                       |
|--|-----------------------|
| <b>Conductivité</b>                          | Donnée non disponible |
| <b>Tension de surface</b>                    | Donnée non disponible |
| <b>COV (composants organiques volatiles)</b> | Donnée non disponible |

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

## 10.1. Réactivité

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
|  | Stable dans des conditions normales. |
|--|--------------------------------------|

## 10.2. Stabilité chimique

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
|  | Stable dans des conditions normales. |
|--|--------------------------------------|

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

|  |  |
|--|--|
|  | Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses qui entraînent des températures ou une pression excessives. |
|--|--|

## 10.4. Conditions à éviter

|  |   |
|--|---|
|  | Tenir à l'écart de températures extrêmes. |
|--|---|

## 10.5. Matières incompatibles

|  |                        |
|--|------------------------|
|  | Donnée non disponible. |
|--|------------------------|

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

|  |                    |
|--|--------------------|
|  | Oxydes de carbone. |
|--|--------------------|

## SECTION 11: Informations toxicologiques

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

## K-Blue® Advanced Substrate

Révision 10  
Date de révision 2021-07-27

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|  |   |
|--|---|
| <b>Toxicité aiguë</b>  | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cependant, ce produit contient des substances classées comme dangereuses. Pour plus d'informations, voir la section 3.   |
| <b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>                                  | Peut provoquer une irritation de la peau.   |
| <b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>                          | Peut provoquer une irritation des yeux.   |
| <b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>                               | Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.   |
| <b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>                              | Aucun effet mutagène signalé.   |
| <b>Cancérogénicité</b>   | Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Guide to Occupational Exposure Values (American Conference of Governmental Industrial Hygienists).<br>Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans les monographies du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC).<br>Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Rapport sur les cancérogènes du Programme national de toxicologie (PN).<br>Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003. |
| <b>Toxicité reproductive</b>   | Toxique pour la reproduction, catégorie 1.<br><br>Peut nuire à la fertilité ou au fœtus .   |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>  | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.   |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b> | Aucun danger important. Peut endommager les organes humains sur la base des données animales.   |
| <b>Danger par aspiration</b>   | Aucun danger important.   |
| <b>Exposition répétée ou prolongée</b>                                       | Éviter toute exposition prolongée ou répétée. L'apparition tardive des symptômes et le développement d'une hypersensibilité (respiration difficile, toux, asthme) sont possibles.   |

## 11.1.2. Mélanges

|  |   |
|--|---|
|  | Voir Section(s) 3 pour plus d'informations. |
|--|---|

## 11.1.3. Les informations relatives aux dangers

|  |   |
|--|---|
|  | Voir Section(s) 2 and 3 pour plus d'informations. |
|--|---|

## 11.1.4. Informations toxicologiques

|  |                       |
|--|-----------------------|
|  | Donnée non disponible |
|--|-----------------------|

## 11.1.5. Classe de danger

|  |  |
|--|--|
|  | Voir Section(s) 2 and 14 pour plus d'informations. |
|--|--|

## 11.1.6. Critères de classification

|  |  |
|--|--|
|  | D'après les considérations du Système général harmonisé (SGH) pour la classification des mélanges. Voir la section 15 pour les citations réglementaires. |
|--|--|

## 11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

|  |   |
|--|---|
|  | Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Ingestion. Inhalation. |
|--|---|

## 11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

|  |   |
|--|---|
|  | Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations. |
|--|---|

## K-Blue® Advanced Substrate

Révision 10  
Date de révision 2021-07-27**11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée**

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

**11.1.10. Effets interactifs**

Donnée non disponible.

**11.1.11. Absence de données spécifiques**

&lt;1% de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

**11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances**

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

**11.1.13. Autres informations**

Donnée non disponible.

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Donnée non disponible

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Aucune donnée disponible sur ce produit.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Aucune donnée disponible sur ce produit.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée disponible sur ce produit.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB**

Aucune donnée disponible sur ce produit.

**12.6. Autres effets néfastes**

Les données d'essai spécifiques pour le mélange ne sont pas disponibles.

**Informations supplémentaires**

Tenir à l'écart des lacs, des étangs ou des cours d'eau. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Suivez les instructions sur l'étiquette.

**Méthodes d'élimination**

Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

**Élimination du conditionnement**Conteneur non rechargeable. Ne pas réutiliser ou remplir ce contenant.  
Si vide: ne pas réutiliser ce contenant. Mettre à la poubelle ou proposer de recycler, si disponible.  
Si partiellement rempli: Appelez votre agence locale de traitement des déchets solides pour obtenir des instructions sur l'élimination. Ne placez jamais le produit inutilisé dans les égouts intérieurs ou extérieurs.

## K-Blue® Advanced Substrate

Révision 10  
Date de révision 2021-07-27**SECTION 14: Informations relatives au transport****14.1. Numéro ONU**

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

**14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

**14.4. Groupe d'emballage**

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

**14.5. Dangers pour l'environnement**

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

|  |   |
|--|---|
| <b>Règlements</b>  | RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).   |
| <b>Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir:</b> | <p>--International--.</p> <p>Convention de Bâle (déchets dangereux) : H11.</p> <p>Convention sur les armes chimiques (OIAC) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.</p> <p>Gaz à effet de serre du protocole de Kyoto: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.</p> <p>Accord Mercosur: En vigueur.</p> <p>Protocole de Montréal: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.</p> <p>La Convention de Rotterdam: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.</p> <p>La Convention de Stockholm: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.</p> <p>--Asie et les nations de l'ANASE--.</p> <p>Catalogue de produits chimiques dangereux (Chine): [1908, Triethyltetramine, CAS No. 112-24-3 (&lt;0.1%)], [899, Urea hydrogen peroxide, CAS No. 124-43-6 (&lt;0.05%)].</p> <p>Règlement du ministre du Commerce de la République d'Indonésie, Numéro 75, Année 2014, concernant le deuxième amendement du ministre du Commerce, Numéro 44, Année 2009, Concernant la fourniture, la distribution et le contrôle des substances dangereuses: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.</p> <p>Loi sur le contrôle de la pollution atmosphérique (Japon) : Substances dangereuses / Produits chimiques prioritaires, [Triethyltetramine, CAS No. 112-24-3 (&lt;0.1%)].</p> <p>Loi sur le contrôle des substances chimiques (Japon) : Communiqué environnemental de classe I, [Triethyltetramine, CAS No. 112-24-3 (&lt;0.1%)]. Surveillance de type II, No. 982 [Triethyltetramine,</p> |

## K-Blue® Advanced Substrate

Révision 10  
Date de révision 2021-07-27

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

CAS No. 112-24-3 (<0.1%).

Loi sur la sécurité et la santé dans le secteur industriel, Substances dangereuses (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur les substances toxiques et délétères (Japon) : [Triethyltetramine, CAS No. 112-24-3 (<0.1%)], [Urea hydrogen peroxide, CAS No. 124-43-6 (<0.1%)].

Loi sur les contre-mesures de contamination des sols (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur le contrôle de la pollution de l'eau (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Substances chimiques sous réserve de l'autorisation (Corée): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Substances restreintes ou interdites (Corée) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Utilisation et normes d'exposition des produits chimiques dangereux pour la santé (USECHH), Règlement 2000 (Malaisie): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) : Loi sur le contrôle des substances toxiques et des déchets nucléaires et dangereux (RA6969):, Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Aucune restriction.

Taiwan Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques et concernées (TCCSCA): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Hazardous Substances Act (Thaïlande): Type 1, [Triethyltetramine, CAS No. 112-24-3 (<0.1%)].

Loi sur les produits chimiques (Vietnam): Décret 113/2017/ND-CP: Liste des produits chimiques soumis à la production et au commerce industriels conditionnels, Décret 113/2017/ND-CP: Liste des produits chimiques soumis à déclaration obligatoire, [Triethyltetramine, CAS No. 112-24-3 (<0.1%)], [Urea hydrogen peroxide, CAS No. 124-43-6 (<0.05%)].

--Australie et Nouvelle-Zélande--.

Code australien des marchandises dangereuses: Sans objet.

Inventaire australien des substances chimiques (AICS): Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas répertoriés ou qui ne figurent pas dans l'inventaire administré par le pays responsable, (<0.1%).

Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZIoC): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Aucune restriction.

--l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni --.

Liste d'autorisation (annexe XIV de REACH): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Annexe XVII pour REACH: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus, Aucune restriction.

Article 95 du Règlement sur les produits biocides (BPR): Sans objet.

--Amérique du Nord--.

Listes des substances nationales/non domestiques : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Aucune restriction.

Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas répertoriés ou qui ne figurent pas dans l'inventaire administré par le pays responsable, (<0.1%).

Liste du Massachusetts ayant le droit de savoir des substances dangereuses: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur le droit de savoir des travailleurs et des communautés du New Jersey: Ce produit ne

## K-Blue® Advanced Substrate

Révision 10  
Date de révision 2021-07-27

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.  
Pennsylvanie Droit de connaître la loi: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.  
Rhode Island Droit de connaître la loi générale: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

California Proposition 65: Ce produit ne contient pas de substances à déclaration à 0,0001 % de concentration.

## SECTION 16: Autres informations

## Autres informations

|   |  |
|---|--|
| <b>Révision</b>   | Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :<br>1 - Code produit.   |
| <b>Acronymes</b>  | ADR/RID: Accords européens concernant le transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer (RID) et par route (ADR).<br>CAS No.: Service d'abstrait chimiques.<br>CLASS: Classification, étiquetage et feuille de données sur la sécurité des produits chimiques dangereux Règlement 2013 (Malaisie).<br>FIFRA: Loi fédérale américaine sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides.<br>SGH: Système mondial harmonisé.<br>HCS 2012: US norme de communication des dangers (révisée en 2012).<br>IATA: Association du transport aérien international.<br>ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.<br>IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales.<br>LD: Dose létale.<br>LEP: Limite d'exposition professionnelle.<br>OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail.<br>PEL: Limite d'exposition admissible.<br>REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques.<br>STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.<br>SVHC: Substance extrêmement préoccupante.<br>US DOT: Département des transports des États-Unis.<br>VOC: Composé organique volatil.<br>WEL: Limite d'exposition en milieu de travail. |
| <b>Texte des mentions de danger présentées en Section 3</b> | Eye Irrit. 2: H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.<br>Repr. 1B: H360D - Peut nuire au fœtus.<br>Ox. Sol. 3: H272 - Peut aggraver un incendie; comburant.<br>Skin Corr. 1B: H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.<br>Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves.  |

## Informations supplémentaires

AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.

Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou

# K-Blue® Advanced Substrate

Révision 10  
Date de révision 2021-07-27

---

## Informations supplémentaires

---

|  |   |
|--|---|
|  | <p>l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.</p> |
|--|---|

---





# FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/10

## Synthetic Cannabinoids (JWH-250)-HRP Conjugate

Révision 1  
Date de révision 2022-11-11

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

|                |  |
|----------------|--|
| Nom du produit | Synthetic Cannabinoids (JWH-250)-HRP Conjugate |
| Code produit   | 21453  |

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

|             |   |
|-------------|---|
| Usage prévu | [SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels; [PC21] Substances chimiques de laboratoire; |
| Description | Destiné à une utilisation en laboratoire seulement. N'utilisez pas de composants de ce kit avec n'importe quel autre kit.   |

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|           |  |
|-----------|--|
| Société   | Neogen Corporation                           |
| Adresse   | 620 Leshler Place<br>Lansing MI 48912<br>USA |
| Web       | www.neogen.com                               |
| Téléphone | 517-372-9200/800-234-5333                    |
| Email     | SDS@neogen.com                               |

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

|  |   |
|--|---|
|  | 24 heures:<br>Médical : 1-651-523-0318 (international)<br>Déversement/CHEMTREC : 1-703-527-3887 (international) |
|--|---|

#### Informations supplémentaires

|  |   |
|--|---|
|  | Fabriqué par:<br>Neogen Corporation<br>944 Nandino Blvd.<br>Lexington, KY 40511-1205 U.S.A. |
|--|---|

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| 2.1.2. Classification - CE 1272/2008 | Sur la base des données disponibles, ce produit n'est pas classé comme dangereux. |
|--------------------------------------|---|

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

|                   |                        |
|-------------------|------------------------|
| Mention de danger | Aucun danger important |
|-------------------|------------------------|

#### 2.3. Autres dangers

|                |  |
|----------------|--|
| Autres risques | Contient du matériel qui peut être nocif s'il est avalé. |
|----------------|--|

# Synthetic Cannabinoids (JWH-250)-HRP Conjugate

Révision 1  
Date de révision 2022-11-11

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### Description

Aucun composant ne doit être divulgué conformément à la réglementation applicable.  
Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit.

### Informations supplémentaires

Le texte complet des conseils de prudence énumérés dans cette section se trouve à la section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Inhalation            | Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement à grande eau. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.  |
| Contact avec la peau  | Ôter les vêtements contaminés. Laver à l'eau et au savon. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.  |
| Ingestion             | Ne pas faire vomir sauf indication contraire du centre antipoison ou du médecin. (Se) rincer abondamment la bouche. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.                         |

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Inhalation            | Peut provoquer une irritation du système respiratoire.      |
| Contact avec les yeux | Peut provoquer une irritation des yeux.                     |
| Contact avec la peau  | Peut provoquer une irritation de la peau.                   |
| Ingestion             | L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements. |

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

|  |  |
|--|--|
|  | Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
|--|--|

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

|  |   |
|--|---|
|  | Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes. |
|--|---|

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit ne supporte pas la combustion. Ne pas laisser le produit non dilué être rejeté dans les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts. |
|--|--|

### 5.3. Conseils aux pompiers

|  |   |
|--|---|
|  | Ne pas respirer les vapeurs de pulvérisation. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection chimique. |
|--|---|

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

|  |   |
|--|---|
|  | Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection, Vêtements de protection. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Éviter toute exposition prolongée ou répétée. |
|--|---|

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

# Synthetic Cannabinoids (JWH-250)-HRP Conjugate

Révision 1  
Date de révision 2022-11-11

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

## 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section(s) 2, 8, and 13 pour plus d'informations.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.

Lisez l'intégralité de l'étiquette et suivez toutes les instructions, restrictions et précautions d'emploi.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver au réfrigérateur.  
Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Suivez les instructions sur l'étiquette.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Section(s) 1.2 pour plus d'informations.

## Informations supplémentaires

Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations. Suivez les instructions sur l'étiquette.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Aucune limite d'exposition professionnelle connue.

### 8.2. Contrôles de l'exposition



#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection.

#### Protection des yeux / du visage

Utiliser en fonction des besoins : Protection oculaire appropriée.

# Synthetic Cannabinoids (JWH-250)-HRP Conjugate

Révision 1  
Date de révision 2022-11-11

## 8.2. Contrôles de l'exposition

|   |   |
|---|---|
| <b>Protection de la peau - Protection des mains</b> | Utiliser en fonction des besoins : Gants résistants aux produits chimiques faits de tout matériau imperméable. Lavez l'extérieur des gants avant de les retirer.  |
| <b>Protection de la peau - Divers</b>               | Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection. Laver les vêtements contaminés, séparément des autres blanchisserie, avec du détergent et de l'eau avant de les réutiliser.   |
| <b>Protection respiratoire</b>                      | En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  |
| <b>Contrôles de l'exposition professionnelle</b>    | Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. Éviter que les vêtements entrent en contact avec le produit. Fournir une douche chimique. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux. |

## Informations supplémentaires

|  |  |
|--|--|
|  | Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. |
|--|--|

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| <b>État</b>                        | Solution aqueuse      |
| <b>Couleur</b>                     | Ambre/jaune clair     |
| <b>Odeur</b>                       | Inodore               |
| <b>Seuil olfactif</b>              | Donnée non disponible |
| <b>pH</b>                          | Donnée non disponible |
| <b>Point de fusion</b>             | Donnée non disponible |
| <b>Point de congélation</b>        | Donnée non disponible |
| <b>Point d'ébullition</b>          | Donnée non disponible |
| <b>Point d'éclair</b>              | Donnée non disponible |
| <b>Taux d'évaporation</b>          | Donnée non disponible |
| <b>Limites d'inflammabilité</b>    | Sans objet.           |
| <b>Pression de vapeur</b>          | Donnée non disponible |
| <b>Densité de vapeur</b>           | Donnée non disponible |
| <b>Densité relative</b>            | Donnée non disponible |
| <b>Coefficient de partage</b>      | Donnée non disponible |
| <b>Température d'auto-ignition</b> | Donnée non disponible |
| <b>Viscosité</b>                   | Donnée non disponible |
| <b>Propriétés explosives</b>       | Sans objet.           |
| <b>Propriétés comburantes</b>      | Donnée non disponible |
| <b>Solubilité</b>                  | Soluble dans l'eau    |

### 9.2. Autres informations

|  |                       |
|--|-----------------------|
| <b>Conductivité</b>                          | Donnée non disponible |
| <b>Tension de surface</b>                    | Donnée non disponible |
| <b>Groupe de gaz</b>                         | Sans objet.           |
| <b>Teneur en benzène</b>                     | Donnée non disponible |
| <b>Teneur en plomb</b>                       | Donnée non disponible |
| <b>COV (composants organiques volatiles)</b> | Donnée non disponible |

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
|  | Stable dans des conditions normales. |
|--|--------------------------------------|

# Synthetic Cannabinoids (JWH-250)-HRP Conjugate

Révision 1  
Date de révision 2022-11-11

## 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

## 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses qui entraînent des températures ou une pression excessives.

## 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de températures extrêmes.

## 10.5. Matières incompatibles

Donnée non disponible.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|  |   |
|--|---|
| <b>Toxicité aiguë</b>  | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  |
| <b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>                                  | Peut provoquer une irritation de la peau.   |
| <b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>                          | Peut provoquer une irritation des yeux.   |
| <b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>                               | Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.   |
| <b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>                              | Aucun effet mutagène signalé.   |
| <b>Cancérogénicité</b>   | Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Guide to Occupational Exposure Values (American Conference of Governmental Industrial Hygienists).<br>Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans les monographies du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC).<br>Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Rapport sur les cancérogènes du Programme national de toxicologie (PN).<br>Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003. |
| <b>Toxicité reproductive</b>   | Aucun effet tératogène signalé.   |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>  | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.   |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b> | Aucun danger important.   |
| <b>Danger par aspiration</b>   | Aucun danger important.   |
| <b>Exposition répétée ou prolongée</b>                                       | Éviter toute exposition prolongée ou répétée. L'apparition tardive des symptômes et le développement d'une hypersensibilité (respiration difficile, toux, asthme) sont possibles.   |

#### 11.1.2. Mélanges

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

#### 11.1.3. Les informations relatives aux dangers

Voir Section(s) 2 and 3 pour plus d'informations.

#### 11.1.4. Informations toxicologiques

Donnée non disponible

# Synthetic Cannabinoids (JWH-250)-HRP Conjugate

Révision 1  
Date de révision 2022-11-11

## 11.1.5. Classe de danger

Voir Section(s) 2 and 14 pour plus d'informations.

## 11.1.6. Critères de classification

D'après les considérations du Système général harmonisé (SGH) pour la classification des mélanges. Voir la section 15 pour les citations réglementaires.

## 11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Ingestion. Inhalation.

## 11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

## 11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

## 11.1.10. Effets interactifs

Donnée non disponible.

## 11.1.11. Absence de données spécifiques

<1% de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

## 11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

## 11.1.13. Autres informations

Donnée non disponible.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Donnée non disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.6. Autres effets néfastes

Les données d'essai spécifiques pour le mélange ne sont pas disponibles.

## Informations supplémentaires

Tenir à l'écart des lacs, des étangs ou des cours d'eau. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Suivez les instructions sur l'étiquette.

# Synthetic Cannabinoids (JWH-250)-HRP Conjugate

Révision 1  
Date de révision 2022-11-11

## Méthodes d'élimination

|  |   |
|--|---|
|  | Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. |
|--|---|

## Élimination du conditionnement

|  |  |
|--|--|
|  | Conteneur non rechargeable. Ne pas réutiliser ou remplir ce contenant.<br>Si vide: ne pas réutiliser ce conteneur. Mettre à la poubelle ou proposer de recycler, si disponible.<br>Si partiellement rempli: Appelez votre agence locale de traitement des déchets solides pour obtenir des instructions sur l'élimination. Ne placez jamais le produit inutilisé dans les égouts intérieurs ou extérieurs. |
|--|--|

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

### 14.4. Groupe d'emballage

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

### 14.5. Dangers pour l'environnement

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

|  |  |
|--|--|
|  | Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport. |
|--|--|

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

|  |  |
|--|--|
| <b>Règlements</b>  | RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).  |
| <b>Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir:</b> | --International--.<br>Convention de Bâle (déchets dangereux) : Sans objet.<br>Convention sur les armes chimiques (OIAC) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.<br>Gaz à effet de serre du protocole de Kyoto: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.<br>Accord Mercosur: En vigueur.<br>Protocole de Montréal: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.<br>La Convention de Rotterdam: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.<br>La Convention de Stockholm: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus. |

# Synthetic Cannabinoids (JWH-250)-HRP Conjugate

Révision 1  
Date de révision 2022-11-11

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

--Asie et les nations de l'ANASE--.

Catalogue de produits chimiques dangereux (Chine): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Règlement du ministre du Commerce de la République d'Indonésie, Numéro 75, Année 2014, concernant le deuxième amendement du ministre du Commerce, Numéro 44, Année 2009,

Concernant la fourniture, la distribution et le contrôle des substances dangereuses: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur le contrôle de la pollution atmosphérique (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur le contrôle des substances chimiques (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur la sécurité et la santé dans le secteur industriel, Substances dangereuses (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur les substances toxiques et délétères (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur les contre-mesures de contamination des sols (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur le contrôle de la pollution de l'eau (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Substances chimiques sous réserve de l'autorisation (Corée): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Substances restreintes ou interdites (Corée) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Utilisation et normes d'exposition des produits chimiques dangereux pour la santé (USECHH), Règlement 2000 (Malaisie): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) : Loi sur le contrôle des substances toxiques et des déchets nucléaires et dangereux (RA6969);, Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Aucune restriction.

Taiwan Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques et concernées (TCCSCA): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Hazardous Substances Act (Thaïlande): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur les produits chimiques (Vietnam): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

--Australie et Nouvelle-Zélande--.

Code australien des marchandises dangereuses: Sans objet.

Inventaire australien des substances chimiques (AICS): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Aucune restriction.

Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZIoC): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Aucune restriction.

--l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni --.

Liste d'autorisation (annexe XIV de REACH): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Annexe XVII pour REACH: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus, Aucune restriction.

Article 95 du Règlement sur les produits biocides (BPR): Sans objet.

--Amérique du Nord--.



# Synthetic Cannabinoids (JWH-250)-HRP Conjugate

Révision 1  
Date de révision 2022-11-11

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

|  |   |
|--|---|
|  | <p>Listes des substances nationales/non domestiques : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Aucune restriction.</p> <p>Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.</p> <p>Liste du Massachusetts ayant le droit de savoir des substances dangereuses: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.</p> <p>Loi sur le droit de savoir des travailleurs et des communautés du New Jersey: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.</p> <p>Pennsylvanie Droit de connaître la loi: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.</p> <p>Rhode Island Droit de connaître la loi générale: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.</p> <p>California Proposition 65: Ce produit ne contient pas de substances à déclaration à 0,0001 % de concentration.</p> |
|--|---|

## SECTION 16: Autres informations

### Autres informations

|                  |   |
|------------------|---|
| <b>Révision</b>  | <p>Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :</p> <p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Limites d'inflammabilité).</p> <p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Propriétés explosives).</p> <p>9 - 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles (Solubilité).</p> <p>9 - 9.2. Autres informations (Conductivité).</p> <p>9 - 9.2. Autres informations (Groupe de gaz).</p> <p>9 - 9.2. Autres informations (Tension de surface).</p> <p>9 - 9.2. Autres informations (Teneur en benzène).</p> <p>9 - 9.2. Autres informations (Teneur en plomb).</p>  |
| <b>Acronymes</b> | <p>ADR/RID: Accords européens concernant le transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer (RID) et par route (ADR).</p> <p>CAS No.: Service d'abstrait chimiques.</p> <p>CLASS: Classification, étiquetage et feuille de données sur la sécurité des produits chimiques dangereux Règlement 2013 (Malaisie).</p> <p>FIFRA: Loi fédérale américaine sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides.</p> <p>SGH: Système mondial harmonisé.</p> <p>HCS 2012: US norme de communication des dangers (révisée en 2012).</p> <p>IATA: Association du transport aérien international.</p> <p>ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.</p> <p>IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales.</p> <p>LD: Dose létale.</p> <p>LEP: Limite d'exposition professionnelle.</p> <p>OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail.</p> <p>PEL: Limite d'exposition admissible.</p> <p>REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques.</p> <p>STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.</p> <p>SVHC: Substance extrêmement préoccupante.</p> <p>US DOT: Département des transports des États-Unis.</p> <p>VOC: Composé organique volatil.</p> <p>WEL: Limite d'exposition en milieu de travail.</p> |

### Informations supplémentaires

AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont

# Synthetic Cannabinoids (JWH-250)-HRP Conjugate

Révision 1  
Date de révision 2022-11-11

## Informations supplémentaires

présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.

Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.



# FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/10

## Acid Stop Solution

Révision 1  
Date de révision 2020-03-26

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

|                |   |
|----------------|---|
| Nom du produit | Acid Stop Solution                        |
| Code produit   | 21336, 27044, 27046, 27047, 27048, 301576 |

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

|             |  |
|-------------|--|
| Usage prévu | [SU22] Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans); [PC21] Substances chimiques de laboratoire; |
| Description | Solution stop pour une utilisation avec le kit de test diagnostique. Destiné à une utilisation en laboratoire seulement.                                     |

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|           |  |
|-----------|--|
| Société   | Neogen Corporation                           |
| Adresse   | 620 Leshler Place<br>Lansing MI 48912<br>USA |
| Web       | www.neogen.com                               |
| Téléphone | 517-372-9200/800-234-5333                    |
| Email     | SDS@neogen.com                               |

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

|  |   |
|--|---|
|  | 24 heures:<br>Médical : 1-651-523-0318 (international)<br>Déversement/CHEMTREC : 1-703-527-3887 (international) |
|--|---|

#### Informations supplémentaires

|  |   |
|--|---|
|  | Fabriqué par:<br>Neogen Corporation<br>944 Nandino Blvd.<br>Lexington, KY 40511-1205 U.S.A. |
|--|---|

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange


|   |  |
|---|--|
| 2.1.2. Classification - CE<br>1272/2008 | Skin Irrit. 2: H315; Eye Dam. 1: H318; |
|---|--|

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

## Acid Stop Solution

Révision 1  
Date de révision 2020-03-26

## 2.2. Éléments d'étiquetage

|                                      |  |
|--------------------------------------|--|
| Pictogrammes de danger               |   |
| Mention d'avertissement              | Danger   |
| Mention de danger                    | Skin Irrit. 2: H315 - Provoque une irritation cutanée.<br>Eye Dam. 1: H318 - Provoque des lésions oculaires graves.  |
| Conseil de prudence:<br>Prévention   | P264 - Se laver soigneusement après manipulation.<br>P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  |
| Conseil de prudence:<br>Intervention | P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/ .<br>P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.<br>P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin/ .<br>P332+P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. |

## 2.3. Autres dangers

|                |                                     |
|----------------|-------------------------------------|
| Autres risques | Peut être corrosif pour les métaux. |
|----------------|-------------------------------------|

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

## 3.2. Mélanges

## EC 1272/2008

| Nom Chimique                     | Index-No. | Numéro CAS | Numéro CE | Numéro d'enregistrement REACH | Conc. (%w/w) | Classification       |
|----------------------------------|-----------|------------|-----------|-------------------------------|--------------|----------------------|
| Sulfuric acid (Acide sulfurique) |           | 7664-93-9  | 231-639-5 |                               | 1 - 5%       | Skin Corr. 1B: H314; |

## Description

|  |   |
|--|---|
|  | Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit. |
|--|---|

## Informations supplémentaires

|  |  |
|--|--|
|  | Le texte complet des conseils de prudence énumérés dans cette section se trouve à la section 16. |
|--|--|

## SECTION 4: Premiers secours

## 4.1. Description des premiers secours

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Inhalation            | Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement à grande eau. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.  |
| Contact avec la peau  | Ôter les vêtements contaminés. Laver à l'eau et au savon. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.  |
| Ingestion             | Ne pas faire vomir sauf indication contraire du centre antipoison ou du médecin. (Se) rincer abondamment la bouche. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.                         |

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

# Acid Stop Solution

Révision 1  
Date de révision 2020-03-26

## 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Inhalation            | Peut provoquer une irritation du système respiratoire.   |
| Contact avec les yeux | Provoque des brûlures. Provoque une grave inflammation et peut endommager la cornée.                           |
| Contact avec la peau  | Provoque une irritation cutanée.   |
| Ingestion             | L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements. Peut causer une irritation buccale de la muqueuse. |

## 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

|  |  |
|--|--|
|  | Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
|--|--|

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

|  |   |
|--|---|
|  | Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes. |
|--|---|

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

|  |   |
|--|---|
|  | Irritant. Ne pas respirer les vapeurs de pulvérisation. |
|--|---|

### 5.3. Conseils aux pompiers

|  |   |
|--|---|
|  | Ne pas respirer les vapeurs de pulvérisation. Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection chimique. |
|--|---|

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

|  |   |
|--|---|
|  | Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection, Vêtements de protection. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Éviter toute exposition prolongée ou répétée. |
|--|---|

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

|  |   |
|--|---|
|  | Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol. |
|--|---|

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

|  |   |
|--|---|
|  | Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. |
|--|---|

### 6.4. Référence à d'autres sections

|  |  |
|--|--|
|  | Voir Section(s) 2, 8, and 13 pour plus d'informations. |
|--|--|

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

|  |   |
|--|---|
|  | Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.<br>Lisez l'intégralité de l'étiquette et suivez toutes les instructions, restrictions et précautions d'emploi. |
|--|---|

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

# Acid Stop Solution

Révision 1  
Date de révision 2020-03-26

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

|  |  |
|--|--|
|  | Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Suivez les instructions sur l'étiquette. |
|--|--|

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

|  |   |
|--|---|
|  | Voir Section(s) 1.2 pour plus d'informations. |
|--|---|


## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### 8.1.1. Valeurs limites d'exposition

|                                  |                 |             |
|----------------------------------|-----------------|-------------|
| Sulfuric acid (Acide sulfurique) | VME ppm: -      | VME mgm3: 1 |
|                                  | VLE ppm: -      | VLE mgm3: 3 |
|                                  | Observations: - | TMP No: -   |
|                                  | FT No: 30       |             |

### 8.2. Contrôles de l'exposition

|  |   |
|--|---|
|  |   |
| 8.2.1. Contrôles techniques appropriés   | Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.   |
| 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle | Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection.  |
| Protection des yeux / du visage  | Porter un appareil de protection des yeux/du visage.  |
| Protection de la peau -<br>Protection des mains  | Porter des gants appropriés. Lavez l'extérieur des gants avant de les retirer. Lavez-vous les mains soigneusement avec du savon et de l'eau après manipulation et avant de manger, boire, mâcher du chewing-gum, utiliser du tabac ou utiliser les toilettes.                                   |
| Protection de la peau - Divers   | Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.   |
| Protection respiratoire  | En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  |
| Contrôles de l'exposition professionnelle  | Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. Éviter que les vêtements entrent en contact avec le produit. Fournir une douche chimique. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux. |

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

# Acid Stop Solution

Révision 1  
Date de révision 2020-03-26

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| <b>État</b>                        | Liquide               |
| <b>Couleur</b>                     | Transparent           |
| <b>Odeur</b>                       | Caractéristique       |
| <b>Seuil olfactif</b>              | Donnée non disponible |
| <b>pH</b>                          | Donnée non disponible |
| <b>Point de fusion</b>             | Donnée non disponible |
| <b>Point de congélation</b>        | Donnée non disponible |
| <b>Point d'ébullition</b>          | Donnée non disponible |
| <b>Point d'éclair</b>              | Donnée non disponible |
| <b>Taux d'évaporation</b>          | Donnée non disponible |
| <b>Limites d'inflammabilité</b>    | Sans objet.           |
| <b>Pression de vapeur</b>          | Donnée non disponible |
| <b>Densité de vapeur</b>           | Donnée non disponible |
| <b>Densité relative</b>            | > 1                   |
| <b>Coefficient de partage</b>      | Donnée non disponible |
| <b>Température d'auto-ignition</b> | Donnée non disponible |
| <b>Viscosité</b>                   | Donnée non disponible |
| <b>Propriétés explosives</b>       | Sans objet.           |
| <b>Propriétés comburantes</b>      | Donnée non disponible |
| <b>Solubilité</b>                  | Soluble dans l'eau    |

## 9.2. Autres informations

|  |                       |
|--|-----------------------|
| <b>COV (composants organiques volatiles)</b> | Donnée non disponible |
|--|-----------------------|

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
|  | Stable dans des conditions normales. |
|--|--------------------------------------|

### 10.2. Stabilité chimique

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
|  | Stable dans des conditions normales. |
|--|--------------------------------------|

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

|  |  |
|--|--|
|  | Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses qui entraînent des températures ou une pression excessives. |
|--|--|

### 10.4. Conditions à éviter

|  |   |
|--|---|
|  | Tenir à l'écart de températures extrêmes. |
|--|---|

### 10.5. Matières incompatibles

|  |                     |
|--|---------------------|
|  | Bases. métaux mous. |
|--|---------------------|

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
|  | Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. |
|--|--------------------------------------|

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|                       |   |
|-----------------------|---|
| <b>Toxicité aiguë</b> | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Cependant, ce produit contient des substances classées comme dangereuses. Pour plus d'informations, voir la section 3. |
|-----------------------|---|

# Acid Stop Solution

Révision 1  
Date de révision 2020-03-26

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|   |   |
|---|---|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                  | Provoque une irritation cutanée.  |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                          | Provoque des lésions oculaires graves. Provoque une grave inflammation et peut endommager la cornée.  |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                               | Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.   |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                              | Aucun effet mutagène signalé.   |
| Cancérogénicité   | Énumérés par l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC) en tant que Substance du groupe 1: cancérogène humain connu, [Sulfuric acid (mists), CAS No. 7664-93-9].<br>Énumérés dans le National Toxicology Program (NTP) rapport sur les carcinogènes comme un cancérogène humain connu, [Sulfuric acid (mists), CAS No. 7664-93-9].<br>Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Guide to Occupational Exposure Values (American Conference of Governmental Industrial Hygienists).<br>Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003. |
| Toxicité reproductive   | Aucun effet tératogène signalé.   |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique  | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.   |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée | Aucun danger important.   |
| Danger par aspiration   | Aucun danger important.   |
| Exposition répétée ou prolongée                                       | Éviter toute exposition prolongée ou répétée. Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. L'apparition tardive des symptômes et le développement d'une hypersensibilité (respiration difficile, toux, asthme) sont possibles.   |

### 11.1.2. Mélanges

|  |   |
|--|---|
|  | Voir Section(s) 3 pour plus d'informations. |
|--|---|

### 11.1.3. Les informations relatives aux dangers

|  |   |
|--|---|
|  | Voir Section(s) 2 and 3 pour plus d'informations. |
|--|---|

### 11.1.4. Informations toxicologiques

|  |                       |
|--|-----------------------|
|  | Donnée non disponible |
|--|-----------------------|

### 11.1.5. Classe de danger

|  |  |
|--|--|
|  | Voir Section(s) 2 and 14 pour plus d'informations. |
|--|--|

### 11.1.6. Critères de classification

|  |  |
|--|--|
|  | D'après les considérations du Système général harmonisé (SGH) pour la classification des mélanges. Voir la section 15 pour les citations réglementaires. |
|--|--|

### 11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

|  |   |
|--|---|
|  | Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation. Ingestion. |
|--|---|

### 11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

|  |   |
|--|---|
|  | Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations. |
|--|---|

### 11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

|  |   |
|--|---|
|  | Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations. |
|--|---|



# Acid Stop Solution

Révision 1  
Date de révision 2020-03-26

## 11.1.10. Effets interactifs

Donnée non disponible.

## 11.1.11. Absence de données spécifiques

<1% de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

## 11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

## 11.1.13. Autres informations

Donnée non disponible.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Donnée non disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée d'essai spécifique à la substance ou au mélange n'est disponible.

### Informations supplémentaires

Ne pas laisser le produit non dilué être rejeté dans les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Suivez les instructions sur l'étiquette.

### Méthodes d'élimination

Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

### Élimination du conditionnement

Conteneur non rechargeable. Ne pas réutiliser ou remplir ce contenant.  
Si vide: ne pas réutiliser ce conteneur. Mettre à la poubelle ou proposer de recycler, si disponible.  
Si partiellement rempli: Appelez votre agence locale de traitement des déchets solides pour obtenir des instructions sur l'élimination. Ne placez jamais le produit inutilisé dans les égouts intérieurs ou extérieurs.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

# Acid Stop Solution

Révision 1  
Date de révision 2020-03-26

## 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

|  |  |
|--|--|
| <b>Règlements</b>  | RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).  |
| <b>Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir:</b> | <p>--International--.</p> <p>Convention de Bâle (déchets dangereux) : Sans objet.</p> <p>Convention sur les armes chimiques (OIAC) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>Gaz à effet de serre du protocole de Kyoto: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>Accord Mercosur: En vigueur.</p> <p>Protocole de Montréal: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>La Convention de Rotterdam: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>La Convention de Stockholm: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>--Asie et les nations de l'ANASE--.</p> <p>Catalogue de produits chimiques dangereux (Chine): [1302, Sulfuric acid, CAS No. 7664-93-9].</p> <p>Règlement du ministre du Commerce de la République d'Indonésie, Numéro 75, Année 2014, concernant le deuxième amendement du ministre du Commerce, Numéro 44, Année 2009, Concernant la fourniture, la distribution et le contrôle des substances dangereuses: Matières dangereuses et toxiques utilisables, [Sulfuric acid, CAS No. 7664-93-9].</p> <p>Loi sur le contrôle des substances chimiques (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>Loi sur la sécurité et la santé dans le secteur industriel, Substances dangereuses (Japon) : Étiquetage et notification requis, Substance spécifiée, [group 3, Sulfuric acid, CAS No. 7664-93-9].</p> <p>Loi sur les substances toxiques et délétères (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>Substances chimiques sous réserve de l'autorisation (Corée): Substance de contrôle prioritaire, Annex I-127, [Sulfuric acid, CAS No. 7664-93-9].</p> <p>Substances restreintes ou interdites (Corée) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> |

# Acid Stop Solution

Révision 1  
Date de révision 2020-03-26

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Utilisation et normes d'exposition des produits chimiques dangereux pour la santé (USECHH), Règlement 2000 (Malaisie): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) : Loi sur le contrôle des substances toxiques et des déchets nucléaires et dangereux (RA6969):, [Sulfuric acid, CAS No. 7664-93-9].

Taiwan Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques et concernées (TCCSCA): [1/87, Sulfuric acid, CAS No. 7664-93-9].

Hazardous Substances Act (Thaïlande): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Loi sur les produits chimiques (Vietnam): Appendix VI, Appendix VII, [Sulfuric acid, CAS No. 7664-93-9].

--Australie et Nouvelle-Zélande--.

Code australien des marchandises dangereuses: Sans objet.

Inventaire australien des substances chimiques (AICS): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZIoC): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

--l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni --.

Liste d'autorisation (annexe XIV de REACH): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Annexe XVII pour REACH: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.

Article 95 du Règlement sur les produits biocides (BPR): Sans objet.

--Amérique du Nord--.

Listes des substances nationales/non domestiques : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.

Liste du Massachusetts ayant le droit de savoir des substances dangereuses: Sulfuric acid.

Loi sur le droit de savoir des travailleurs et des communautés du New Jersey: Sulfuric acid.

Pennsylvanie Droit de connaître la loi: Sulfuric acid.

Rhode Island Droit de connaître la loi générale: Sulfuric acid.

\*\* résidents de la Californie s'il vous plaît noter \*\*.

AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris sulfuric acid (mists), CAS No. 7664-93-9, qui est connu de l'État de Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

## SECTION 16: Autres informations

### Autres informations

|                  |   |
|------------------|---|
| <b>Révision</b>  | <p>Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 - Description.</li> <li>1 - Fabriqué par:.</li> <li>5 - 5.3. Conseils aux pompiers.</li> <li>11 - Cancérogénicité.</li> <li>12 - Informations supplémentaires.</li> <li>12 - 12.6. Autres effets néfastes.</li> </ul> |
| <b>Acronymes</b> | <p>ADR/RID: Accords européens concernant le transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer (RID) et par route (ADR).</p> <p>CAS No.: Service d'abstraites chimiques.</p> <p>CLASS: Classification, étiquetage et feuille de données sur la sécurité des produits chimiques dangereux Règlement 2013 (Malaisie).</p>                  |

# Acid Stop Solution

Révision 1  
Date de révision 2020-03-26

## Autres informations

|  |  |
|--|--|
|  | <p>SGH: Système mondial harmonisé.<br/>HCS 2012: US norme de communication des dangers (révisée en 2012).<br/>IATA: Association du transport aérien international.<br/>ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.<br/>IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales.<br/>LD: Dose létale.<br/>LEP: Limite d'exposition professionnelle.<br/>OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail.<br/>PEL: Limite d'exposition admissible.<br/>REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques.<br/>SVHC: Substance extrêmement préoccupante.<br/>US DOT: Département des transports des États-Unis.<br/>VOC: Composé organique volatil.<br/>WEL: Limite d'exposition en milieu de travail.</p> |
| <p><b>Texte des mentions de danger présentées en Section 3</b></p> | <p>Skin Corr. 1B: H314 - Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.</p>   |

## Informations supplémentaires

|  |  |
|--|--|
|  | <p>AVERTISSEMENT : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.</p> <p>Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.</p> |
|--|--|



# FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/10

## Synthetic Cannabinoids (JWH-250) Positive Control

Révision 1  
Date de révision 2020-06-24

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

|                |   |
|----------------|---|
| Nom du produit | Synthetic Cannabinoids (JWH-250) Positive Control |
| Code produit   | 25490   |

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

|             |   |
|-------------|---|
| Usage prévu | [SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels; [PC21] Substances chimiques de laboratoire; |
| Description | Destiné à une utilisation en laboratoire seulement. N'utilisez pas de composants de ce kit avec n'importe quel autre kit.   |

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|           |  |
|-----------|--|
| Société   | Neogen Corporation                           |
| Adresse   | 620 Leshler Place<br>Lansing MI 48912<br>USA |
| Web       | www.neogen.com                               |
| Téléphone | 517-372-9200/800-234-5333                    |
| Email     | SDS@neogen.com                               |

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

|  |   |
|--|---|
|  | 24 heures:<br>Médical : 1-651-523-0318 (international)<br>Déversement/CHEMTREC : 1-703-527-3887 (international) |
|--|---|

#### Informations supplémentaires

|  |   |
|--|---|
|  | Fabriqué par:<br>Neogen Corporation<br>944 Nandino Blvd.<br>Lexington, KY 40511-1205 U.S.A. |
|--|---|

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

|   |                         |
|---|-------------------------|
| 2.1.2. Classification - CE<br>1272/2008 | Aucun danger important. |
|---|-------------------------|

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

|                   |                        |
|-------------------|------------------------|
| Mention de danger | Aucun danger important |
|-------------------|------------------------|

#### 2.3. Autres dangers

|                |  |
|----------------|--|
| Autres risques | Contient du matériel qui peut être nocif s'il est avalé. |
|----------------|--|

# Synthetic Cannabinoids (JWH-250) Positive Control

Révision 1  
Date de révision 2020-06-24

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### Description

Aucun composant ne doit être divulgué conformément à la réglementation applicable.  
Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit.

### Informations supplémentaires

Le texte complet des conseils de prudence énumérés dans cette section se trouve à la section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Inhalation            | Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement à grande eau. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.  |
| Contact avec la peau  | Ôter les vêtements contaminés. Laver à l'eau et au savon. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.  |
| Ingestion             | Ne pas faire vomir sauf indication contraire du centre antipoison ou du médecin. (Se) rincer abondamment la bouche. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.                         |

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Inhalation            | Peut provoquer une irritation du système respiratoire.      |
| Contact avec les yeux | Peut provoquer une irritation des yeux.                     |
| Contact avec la peau  | Peut provoquer une irritation de la peau.                   |
| Ingestion             | L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements. |

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

|  |  |
|--|--|
|  | Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
|--|--|

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

|  |   |
|--|---|
|  | Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes. |
|--|---|

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

|  |  |
|--|--|
|  | Ne pas laisser le produit non dilué être rejeté dans les eaux souterraines, les cours d'eau ou les égouts. |
|--|--|

### 5.3. Conseils aux pompiers

|  |   |
|--|---|
|  | Ne pas respirer les vapeurs de pulvérisation. Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire. |
|--|---|

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

|  |   |
|--|---|
|  | Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection, Vêtements de protection. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Éviter toute exposition prolongée ou répétée. |
|--|---|

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

# Synthetic Cannabinoids (JWH-250) Positive Control

Révision 1  
Date de révision 2020-06-24

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

## 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section(s) 2, 8, and 13 pour plus d'informations.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.

Lisez l'intégralité de l'étiquette et suivez toutes les instructions, restrictions et précautions d'emploi.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver au réfrigérateur. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Suivez les instructions sur l'étiquette.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Section(s) 1.2 pour plus d'informations.

## Informations supplémentaires

Reportez-vous à l'étiquette du produit et / ou à la notice d'emballage pour plus d'informations. Suivez les instructions sur l'étiquette.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.2. Contrôles de l'exposition



#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection.

#### Protection des yeux / du visage

Utiliser en fonction des besoins : Protection oculaire appropriée.

#### Protection de la peau - Protection des mains

Utiliser en fonction des besoins : Gants résistants aux produits chimiques faits de tout matériau imperméable. Lavez l'extérieur des gants avant de les retirer.

#### Protection de la peau - Divers

Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection. Laver les vêtements contaminés,

# Synthetic Cannabinoids (JWH-250) Positive Control

Révision 1  
Date de révision 2020-06-24

## 8.2. Contrôles de l'exposition

|  |   |
|--|---|
| Protection respiratoire<br>Contrôles de l'exposition professionnelle | séparément des autres blanchisserie, avec du détergent et de l'eau avant de les réutiliser.   |
|  | En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.  |
|  | Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. Éviter que les vêtements entrent en contact avec le produit. Fournir une douche chimique. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux. |

## Informations supplémentaires

|  |
|--|
| Enlever et laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. |
|--|

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                             |                       |
|-----------------------------|-----------------------|
| État                        | Solution aqueuse      |
| Couleur                     | Transparent/Incolore  |
| Odeur                       | Inodore               |
| Seuil olfactif              | Donnée non disponible |
| pH                          | 7.2 - 7.3             |
| Point de fusion             | Donnée non disponible |
| Point de congélation        | Donnée non disponible |
| Point d'ébullition          | Donnée non disponible |
| Point d'éclair              | Donnée non disponible |
| Taux d'évaporation          | Donnée non disponible |
| Limites d'inflammabilité    | Sans objet.           |
| Pression de vapeur          | Donnée non disponible |
| Densité de vapeur           | Donnée non disponible |
| Densité relative            | Donnée non disponible |
| Coefficient de partage      | Donnée non disponible |
| Température d'auto-ignition | Donnée non disponible |
| Viscosité                   | Donnée non disponible |
| Propriétés explosives       | Sans objet.           |
| Propriétés comburantes      | Donnée non disponible |
| Solubilité                  | Soluble dans l'eau    |

### 9.2. Autres informations

|                                       |                       |
|---------------------------------------|-----------------------|
| COV (composants organiques volatiles) | Donnée non disponible |
|---------------------------------------|-----------------------|

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

|                                      |
|--------------------------------------|
| Stable dans des conditions normales. |
|--------------------------------------|

### 10.2. Stabilité chimique

|                                      |
|--------------------------------------|
| Stable dans des conditions normales. |
|--------------------------------------|

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

|  |
|--|
| Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses qui entraînent des températures ou une pression excessives. |
|--|

### 10.4. Conditions à éviter



# Synthetic Cannabinoids (JWH-250) Positive Control

Révision 1  
Date de révision 2020-06-24

## 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de températures extrêmes.

## 10.5. Matières incompatibles

Donnée non disponible.

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|  |   |
|--|---|
| <b>Toxicité aiguë</b>  | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.  |
| <b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>                                  | Peut provoquer une irritation de la peau.   |
| <b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>                          | Peut provoquer une irritation des yeux.   |
| <b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>                               | Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies.   |
| <b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>                              | Aucun effet mutagène signalé.   |
| <b>Cancérogénicité</b>   | Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Guide to Occupational Exposure Values (American Conference of Governmental Industrial Hygienists).<br>Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans les monographies du Centre international de recherche sur le cancer (CIRC).<br>Aucun composant supérieur à 0,01 % n'est répertorié dans le Rapport sur les cancérogènes du Programme national de toxicologie (PN).<br>Ce produit n'est pas dans la liste des Carcinogènes OSHA standard 1910.1003. |
| <b>Toxicité reproductive</b>   | Aucun effet tératogène signalé.   |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>  | Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.   |
| <b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b> | Aucun danger important.   |
| <b>Danger par aspiration</b>   | Aucun danger important.   |
| <b>Exposition répétée ou prolongée</b>                                       | Éviter toute exposition prolongée ou répétée. L'apparition tardive des symptômes et le développement d'une hypersensibilité (respiration difficile, toux, asthme) sont possibles.   |

#### 11.1.2. Mélanges

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

#### 11.1.3. Les informations relatives aux dangers

Voir Section(s) 2 and 3 pour plus d'informations.

#### 11.1.4. Informations toxicologiques

Donnée non disponible

#### 11.1.5. Classe de danger

Voir Section(s) 2 and 14 pour plus d'informations.

#### 11.1.6. Critères de classification

D'après les considérations du Système général harmonisé (SGH) pour la classification des

# Synthetic Cannabinoids (JWH-250) Positive Control

Révision 1  
Date de révision 2020-06-24

## 11.1.6. Critères de classification

mélanges. Voir la section 15 pour les citations réglementaires.

## 11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Ingestion. Inhalation.

## 11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

## 11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations.

## 11.1.10. Effets interactifs

Donnée non disponible.

## 11.1.11. Absence de données spécifiques

<1% de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue.

## 11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances

Voir Section(s) 3 pour plus d'informations.

## 11.1.13. Autres informations

Donnée non disponible.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Donnée non disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.6. Autres effets néfastes

Les données d'essai spécifiques pour le mélange ne sont pas disponibles.

## Informations supplémentaires

Tenir à l'écart des lacs, des étangs ou des cours d'eau. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Suivez les instructions sur l'étiquette.

## Méthodes d'élimination

Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et

# Synthetic Cannabinoids (JWH-250) Positive Control

Révision 1  
Date de révision 2020-06-24

## Méthodes d'élimination

nationales en vigueur.

## Élimination du conditionnement

Conteneur non rechargeable. Ne pas réutiliser ou remplir ce contenant.  
Si vide: ne pas réutiliser ce conteneur. Mettre à la poubelle ou proposer de recycler, si disponible.  
Si partiellement rempli: Appelez votre agence locale de traitement des déchets solides pour obtenir des instructions sur l'élimination. Ne placez jamais le produit inutilisé dans les égouts intérieurs ou extérieurs.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

|  |   |
|--|---|
| <b>Règlements</b>  | RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).   |
| <b>Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir:</b> | --International--.<br>Convention de Bâle (déchets dangereux) : Sans objet.<br>Convention sur les armes chimiques (OIAC) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.<br>Gaz à effet de serre du protocole de Kyoto: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.<br>Accord Mercosur: En vigueur.<br>Protocole de Montréal: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.<br>La Convention de Rotterdam: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.<br>La Convention de Stockholm: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.<br><br>--Asie et les nations de l'ANASE--.<br>Catalogue de produits chimiques dangereux (Chine): Ce produit ne contient aucune substance |

# Synthetic Cannabinoids (JWH-250) Positive Control

Révision 1  
Date de révision 2020-06-24

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Règlement du ministre du Commerce de la République d'Indonésie, Numéro 75, Année 2014, concernant le deuxième amendement du ministre du Commerce, Numéro 44, Année 2009, Concernant la fourniture, la distribution et le contrôle des substances dangereuses: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur le contrôle de la pollution atmosphérique (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur le contrôle des substances chimiques (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur la sécurité et la santé dans le secteur industriel, Substances dangereuses (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur les substances toxiques et délétères (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur les contre-mesures de contamination des sols (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur le contrôle de la pollution de l'eau (Japon) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Substances chimiques sous réserve de l'autorisation (Corée): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Substances restreintes ou interdites (Corée) : Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Utilisation et normes d'exposition des produits chimiques dangereux pour la santé (USECHH), Règlement 2000 (Malaisie): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) : Loi sur le contrôle des substances toxiques et des déchets nucléaires et dangereux (RA6969);, Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Aucune restriction.

Taiwan Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques et concernées (TCCSCA): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Hazardous Substances Act (Thaïlande): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Loi sur les produits chimiques (Vietnam): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

--Australie et Nouvelle-Zélande--.

Code australien des marchandises dangereuses: Sans objet.

Inventaire australien des substances chimiques (AICS): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Aucune restriction.

Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZIoC): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Aucune restriction.

--l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni --.

Liste d'autorisation (annexe XIV de REACH): Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.

Annexe XVII pour REACH: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus, Aucune restriction.

Article 95 du Règlement sur les produits biocides (BPR): Sans objet.

--Amérique du Nord--.

Listes des substances nationales/non domestiques : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés., Aucune restriction.

# Synthetic Cannabinoids (JWH-250) Positive Control

Révision 1  
Date de révision 2020-06-24

## 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

|  |   |
|--|---|
|  | <p>Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.</p> <p>Liste du Massachusetts ayant le droit de savoir des substances dangereuses: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.</p> <p>Loi sur le droit de savoir des travailleurs et des communautés du New Jersey: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.</p> <p>Pennsylvanie Droit de connaître la loi: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.</p> <p>Rhode Island Droit de connaître la loi générale: Ce produit ne contient aucune substance dangereuse aux niveaux de déclaration publiés ou au-dessus.</p> <p>California Proposition 65: Ce produit ne contient pas de substances à déclaration à 0,0001 % de concentration.</p> |
|--|---|

## SECTION 16: Autres informations

### Autres informations

|                  |   |
|------------------|---|
| <b>Révision</b>  | <p>Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 - Description.</li> <li>1 - Usage prévu.</li> <li>1 - Fabriqué par:.</li> <li>2 - Autres risques.</li> <li>2 - 2.1.2. Classification - CE 1272/2008.</li> <li>7 - 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.</li> <li>11 - 11.1.4. Informations toxicologiques.</li> <li>15 - Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir:.</li> </ul>   |
| <b>Acronymes</b> | <p>ADR/RID: Accords européens concernant le transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer (RID) et par route (ADR).</p> <p>CAS No.: Service d'abstrait chimiques.</p> <p>CLASS: Classification, étiquetage et feuille de données sur la sécurité des produits chimiques dangereux Règlement 2013 (Malaisie).</p> <p>FIFRA: Loi fédérale américaine sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides.</p> <p>SGH: Système mondial harmonisé.</p> <p>HCS 2012: US norme de communication des dangers (révisée en 2012).</p> <p>IATA: Association du transport aérien international.</p> <p>ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.</p> <p>IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales.</p> <p>LD: Dose létale.</p> <p>LEP: Limite d'exposition professionnelle.</p> <p>OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail.</p> <p>PEL: Limite d'exposition admissible.</p> <p>REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques.</p> <p>STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.</p> <p>SVHC: Substance extrêmement préoccupante.</p> <p>US DOT: Département des transports des États-Unis.</p> <p>VOC: Composé organique volatil.</p> <p>WEL: Limite d'exposition en milieu de travail.</p> |

### Informations supplémentaires

|  |  |
|--|--|
|  | <p><b>AVERTISSEMENT</b> : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité</p> |
|--|--|

# Synthetic Cannabinoids (JWH-250) Positive Control

Révision 1  
Date de révision 2020-06-24

## Informations supplémentaires

des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.

Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.



# FICHE DE DONNEES DE SÉCURITÉ

selon (UE) 2015/830

Page 1/9

## Negative Control (Forensic Kits)

Révision 2  
Date de révision 2020-04-02

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

|                |                                  |
|----------------|----------------------------------|
| Nom du produit | Negative Control (Forensic Kits) |
| Code produit   | 25008                            |

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

|             |   |
|-------------|---|
| Usage prévu | [SU3] Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels; [PC21] Substances chimiques de laboratoire; |
| Description | Destiné à une utilisation en laboratoire seulement.   |

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

|           |   |
|-----------|---|
| Société   | Neogen Corporation                          |
| Adresse   | 620 Leshar Place<br>Lansing MI 48912<br>USA |
| Web       | www.neogen.com                              |
| Téléphone | 517-372-9200/800-234-5333                   |
| Email     | SDS@neogen.com                              |

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

|  |   |
|--|---|
|  | 24 heures:<br>Médical : 1-651-523-0318 (international)<br>Déversement/CHEMTREC : 1-703-527-3887 (international) |
|--|---|

#### Informations supplémentaires

|  |   |
|--|---|
|  | Fabriqué par:<br>Neogen Corporation<br>944 Nandino Blvd.<br>Lexington, KY 40511-1205 U.S.A. |
|--|---|

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

|                   |                        |
|-------------------|------------------------|
| Mention de danger | Aucun danger important |
|-------------------|------------------------|

#### 2.3. Autres dangers

|                |                |
|----------------|----------------|
| Autres risques | Aucun inconnu. |
|----------------|----------------|

### SECTION 3: Composition/informations sur les composants

#### Description

|  |   |
|--|---|
|  | Aucun composant ne doit être divulgué conformément à la réglementation applicable.<br>Les concentrations énumérées ne sont pas des spécifications de produit. |
|--|---|

# Negative Control (Forensic Kits)

Révision 2  
Date de révision 2020-04-02

## Informations supplémentaires

Le texte complet des conseils de prudence énumérés dans cette section se trouve à la section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

|                       |   |
|-----------------------|---|
| Inhalation            | Déplacer la personne exposée à l'air libre. Si la personne respire difficilement, lui donner de l'oxygène. Si la personne cesse de respirer, pratiquer une respiration artificielle. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement à grande eau. En cas de port de lentilles de contact, il est préférable de les ôter. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.  |
| Contact avec la peau  | Ôter les vêtements contaminés. Laver à l'eau et au savon. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin.  |
| Ingestion             | Ne pas faire vomir sauf indication contraire du centre antipoison ou du médecin. (Se) rincer abondamment la bouche. Ne jamais rien donner par voie buccale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise.                         |

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Inhalation            | Peut provoquer des vertiges et des céphalées. Peut provoquer une irritation du système respiratoire. |
| Contact avec les yeux | Peut provoquer une irritation des yeux.  |
| Contact avec la peau  | Peut provoquer une irritation de la peau.  |
| Ingestion             | L'ingestion peut provoquer des nausées et des vomissements.  |

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

|  |  |
|--|--|
|  | Éloigner immédiatement la personne atteinte de la source de contamination. Transférer à l'hôpital en cas de brûlures ou de symptômes d'empoisonnement. Si les symptômes ou l'irritation persistent, consulter un médecin. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
|--|--|

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

|  |   |
|--|---|
|  | Utiliser un moyen d'extinction approprié aux conditions d'incendie environnantes. |
|--|---|

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

|  |   |
|--|---|
|  | Aucun produit de décomposition dangereux connu. |
|--|---|

### 5.3. Conseils aux pompiers

|  |   |
|--|---|
|  | Ne pas respirer les vapeurs de pulvérisation. Porter un équipement respiratoire adapté lorsque cela s'avère nécessaire. |
|--|---|

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

|  |   |
|--|---|
|  | Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection, Vêtements de protection. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Éviter toute exposition prolongée ou répétée. |
|--|---|

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

|  |   |
|--|---|
|  | Éviter de renverser à nouveau le produit si cela ne présente pas de danger. Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Ne pas laisser le produit contaminer le sous-sol. |
|--|---|

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

|  |   |
|--|---|
|  | Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. |
|--|---|



# Negative Control (Forensic Kits)

Révision 2  
Date de révision 2020-04-02

## 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Nettoyer abondamment à l'eau la zone où a été renversé du produit. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets.

## 6.4. Référence à d'autres sections

Voir Section(s) 2, 8, and 13 pour plus d'informations.

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Appliquer les meilleures pratiques de manipulation lors des opérations de manipulation, transport et distribution. Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'utilisation ou de stockage du produit. Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.

Lisez l'intégralité de l'étiquette et suivez toutes les instructions, restrictions et précautions d'emploi.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver au réfrigérateur. Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Conserver le récipient bien fermé. Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination. Suivez les instructions sur l'étiquette.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Section(s) 1.2 pour plus d'informations.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.2. Contrôles de l'exposition



#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que la zone de travail soit bien ventilée.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Utiliser en fonction des besoins : Matériel de protection.

#### Protection des yeux / du visage

Utiliser en fonction des besoins : Protection oculaire appropriée.

#### Protection de la peau - Protection des mains

Utiliser en fonction des besoins : Gants résistants aux produits chimiques faits de tout matériau imperméable.

#### Protection de la peau - Divers

Utiliser en fonction des besoins : Vêtements de protection.

#### Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

#### Contrôles de l'exposition professionnelle

Toute exposition dépassant la limite d'exposition professionnelle recommandée (LEP) peut déclencher des effets indésirables sur la santé. Éviter que les vêtements entrent en contact avec le produit. Fournir une douche chimique. Mettre un point d'eau à disposition pour nettoyer les yeux.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

# Negative Control (Forensic Kits)

Révision 2  
Date de révision 2020-04-02

## 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| <b>État</b>                        | Solution aqueuse      |
| <b>Couleur</b>                     | Transparent/Incolore  |
| <b>Odeur</b>                       | Inodore/Légère        |
| <b>Seuil olfactif</b>              | Donnée non disponible |
| <b>pH</b>                          | Donnée non disponible |
| <b>Point de fusion</b>             | Donnée non disponible |
| <b>Point de congélation</b>        | Donnée non disponible |
| <b>Point d'ébullition</b>          | Donnée non disponible |
| <b>Point d'éclair</b>              | Donnée non disponible |
| <b>Taux d'évaporation</b>          | Donnée non disponible |
| <b>Limites d'inflammabilité</b>    | Sans objet.           |
| <b>Pression de vapeur</b>          | Donnée non disponible |
| <b>Densité de vapeur</b>           | Donnée non disponible |
| <b>Densité relative</b>            | Donnée non disponible |
| <b>Coefficient de partage</b>      | Donnée non disponible |
| <b>Température d'auto-ignition</b> | Donnée non disponible |
| <b>Viscosité</b>                   | Donnée non disponible |
| <b>Propriétés explosives</b>       | Sans objet.           |
| <b>Propriétés comburantes</b>      | Donnée non disponible |
| <b>Solubilité</b>                  | Soluble dans l'eau    |

## 9.2. Autres informations

|  |             |
|--|-------------|
| <b>COV (composants organiques volatiles)</b> | Sans objet. |
|--|-------------|

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
|  | Stable dans des conditions normales. |
|--|--------------------------------------|

### 10.2. Stabilité chimique

|  |                                      |
|--|--------------------------------------|
|  | Stable dans des conditions normales. |
|--|--------------------------------------|

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

|  |  |
|--|--|
|  | Dans les conditions spécifiées, on ne s'attend pas à des réactions dangereuses qui entraînent des températures ou une pression excessives. |
|--|--|

### 10.4. Conditions à éviter

|  |   |
|--|---|
|  | Tenir à l'écart de températures extrêmes. |
|--|---|

### 10.5. Matières incompatibles

|  |                        |
|--|------------------------|
|  | Donnée non disponible. |
|--|------------------------|

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

|  |                    |
|--|--------------------|
|  | Oxydes de carbone. |
|--|--------------------|

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|                       |  |
|-----------------------|--|
| <b>Toxicité aiguë</b> | Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. |
|-----------------------|--|

# Negative Control (Forensic Kits)

Révision 2  
Date de révision 2020-04-02

## 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

|   |   |
|---|---|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée                                  | Peut provoquer une irritation de la peau.   |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire                          | Peut provoquer une irritation des yeux.   |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée                               | Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes prédisposées aux allergies. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales                              | Aucun effet mutagène signalé.   |
| Toxicité reproductive   | Aucun effet tératogène signalé.   |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique  | Aucun danger important.   |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée | Aucun danger important.   |
| Danger par aspiration   | Aucun danger important.   |
| Exposition répétée ou prolongée                                       | Éviter toute exposition prolongée ou répétée.   |

### 11.1.2. Mélanges

|  |   |
|--|---|
|  | Voir Section(s) 3 pour plus d'informations. |
|--|---|

### 11.1.3. Les informations relatives aux dangers

|  |   |
|--|---|
|  | Voir Section(s) 2 and 3 pour plus d'informations. |
|--|---|

### 11.1.4. Informations toxicologiques

|  |                       |
|--|-----------------------|
|  | Donnée non disponible |
|--|-----------------------|

### 11.1.5. Classe de danger

|  |  |
|--|--|
|  | Voir Section(s) 2 and 14 pour plus d'informations. |
|--|--|

### 11.1.6. Critères de classification

|  |  |
|--|--|
|  | D'après les considérations du Système général harmonisé (SGH) pour la classification des mélanges. Voir la section 15 pour les citations réglementaires. |
|--|--|

### 11.1.7. Informations sur les voies d'exposition probables

|  |   |
|--|---|
|  | Contact avec les yeux. Ingestion. Contact avec la peau. |
|--|---|

### 11.1.8. Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

|  |   |
|--|---|
|  | Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations. |
|--|---|

### 11.1.9. Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

|  |   |
|--|---|
|  | Voir Section(s) 4.2 pour plus d'informations. |
|--|---|

### 11.1.10. Effets interactifs

|  |                        |
|--|------------------------|
|  | Donnée non disponible. |
|--|------------------------|

### 11.1.11. Absence de données spécifiques

|  |   |
|--|---|
|  | <1% de ce mélange est constitué d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue. |
|--|---|

### 11.1.12. Informations sur les mélanges et informations sur les substances

|  |   |
|--|---|
|  | Voir Section(s) 3 pour plus d'informations. |
|--|---|

# Negative Control (Forensic Kits)

Révision 2  
Date de révision 2020-04-02

## 11.1.13. Autres informations

Attention - Substance non encore complètement testée.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Donnée non disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible sur ce produit.

### 12.6. Autres effets néfastes

Attention - Substance non encore complètement testée.

## SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur. Suivez les instructions sur l'étiquette.

#### Méthodes d'élimination

Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les déchets. Ne pas déverser dans l'eau de surface. Éliminer conformément à aux réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

#### Élimination du conditionnement

Conteneur non rechargeable. Ne pas réutiliser ou remplir ce contenant.  
Si vide: ne pas réutiliser ce conteneur. Mettre à la poubelle ou proposer de recycler, si disponible.  
Si partiellement rempli: Appelez votre agence locale de traitement des déchets solides pour obtenir des instructions sur l'élimination. Ne placez jamais le produit inutilisé dans les égouts intérieurs ou extérieurs.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### 14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## Negative Control (Forensic Kits)

Révision 2  
Date de révision 2020-04-02

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Le produit n'est pas classé comme produit dangereux pour le transport.

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

|   |  |
|---|--|
| <p><b>Règlements</b></p>  | <p>RÈGLEMENT (UE) 2015/830 DE LA COMMISSION du 28 mai 2015 modifiant le règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH).</p>   |
| <p><b>Inventaires de produits chimiques et listes de droit de savoir:</b></p> | <p>--International--<br/>           Convention de Bâle (déchets dangereux) : Sans objet.<br/>           Convention sur les armes chimiques (OIAC) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.<br/>           Gaz à effet de serre du protocole de Kyoto: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.<br/>           Accord Mercosur: En vigueur.<br/>           Protocole de Montréal: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.<br/>           La Convention de Rotterdam: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.<br/>           La Convention de Stockholm: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>--Asie et les nations de l'ANASE--<br/>           Catalogue de produits chimiques dangereux (Chine): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.<br/>           Règlement du ministre du Commerce de la République d'Indonésie, Numéro 75, Année 2014, concernant le deuxième amendement du ministre du Commerce, Numéro 44, Année 2009, Concernant la fourniture, la distribution et le contrôle des substances dangereuses: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.<br/>           Loi sur le contrôle des substances chimiques (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.<br/>           Loi sur la sécurité et la santé dans le secteur industriel, Substances dangereuses (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.<br/>           Loi sur les substances toxiques et délétères (Japon) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.<br/>           Substances chimiques sous réserve de l'autorisation (Corée): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.<br/>           Substances restreintes ou interdites (Corée) : Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.<br/>           Utilisation et normes d'exposition des produits chimiques dangereux pour la santé (USECHH), Règlement 2000 (Malaisie): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.<br/>           Inventaire philippin des produits chimiques et des substances chimiques (PICCS) : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.<br/>           Taiwan Loi sur le contrôle des substances chimiques toxiques et concernées (TCCSCA): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.<br/>           Hazardous Substances Act (Thaïlande): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.<br/>           Loi sur les produits chimiques (Vietnam): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>--Australie et Nouvelle-Zélande--<br/>           Code australien des marchandises dangereuses: Sans objet.<br/>           Inventaire australien des substances chimiques (AICS): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.</p> |

## Negative Control (Forensic Kits)

Révision 2  
Date de révision 2020-04-02

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

|  |   |
|--|---|
|  | <p>Inventaire néo-zélandais des produits chimiques (NZIoC): Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.</p> <p>--l'Union européenne (UE) et le Royaume-Uni --.</p> <p>Liste d'autorisation (annexe XIV de REACH): Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>Annexe XVII pour REACH: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>Article 95 du Règlement sur les produits biocidaux (BPR): Sans objet.</p> <p>--Amérique du Nord--.</p> <p>Listes des substances nationales/non domestiques : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.</p> <p>Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) : Tous les ingrédients énumérés ou exemptés.</p> <p>Liste du Massachusetts ayant le droit de savoir des substances dangereuses: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>Loi sur le droit de savoir des travailleurs et des communautés du New Jersey: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>Pennsylvanie Droit de connaître la loi: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>Rhode Island Droit de connaître la loi générale: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> <p>California Proposition 65: Ce matériel ne contient aucun composant à déclaration.</p> |
|--|---|

### SECTION 16: Autres informations

#### Autres informations

|                  |   |
|------------------|---|
| <b>Révision</b>  | <p>Ce document diffère de la version précédente en ce qui concerne les points suivants :</p> <p>1 - Usage prévu.</p> <p>1 - Fabriqué par:.</p> <p>5 - 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.</p>  |
| <b>Acronymes</b> | <p>ADR/RID: Accords européens concernant le transport international de marchandises dangereuses par chemin de fer (RID) et par route (ADR).</p> <p>CAS No.: Service d'abstrait chimiques.</p> <p>SGH: Système mondial harmonisé.</p> <p>HCS 2012: US norme de communication des dangers (révisée en 2012).</p> <p>IATA: Association du transport aérien international.</p> <p>ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.</p> <p>IMDG: Marchandises dangereuses maritimes internationales.</p> <p>LD: Dose létale.</p> <p>LEP: Limite d'exposition professionnelle.</p> <p>OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail.</p> <p>PEL: Limite d'exposition admissible.</p> <p>REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des produits chimiques.</p> <p>SVHC: Substance extrêmement préoccupante.</p> <p>US DOT: Département des transports des États-Unis.</p> <p>VOC: Composé organique volatil.</p> <p>WEL: Limite d'exposition en milieu de travail.</p> |

#### Informations supplémentaires

|  |  |
|--|--|
|  | <p><b>AVERTISSEMENT</b> : L'information et les recommandations contenues dans ce document sont présentées de bonne foi et correctes à ce jour. Aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou l'intégralité de ces informations. De plus, étant donné les nombreux facteurs pouvant avoir une incidence sur l'utilisation du produit, l'information fournie sous-entend qu'il est de la responsabilité</p> |
|--|--|

## Negative Control (Forensic Kits)

Révision 2  
Date de révision 2020-04-02

### Informations supplémentaires

des usagers de s'assurer qu'il est adapté à leur besoin avant usage.

Sauf mention expresse aux présentes, AUCUNE GARANTIE, GARANTIE OU DÉCLARATION D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE IMPLICITE DE MÉRCANICITÉ, D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, DE CONDITIONS DE PERFORMANCE, D'UTILISATION DU COMMERCE OU DE RÉSULTATS OBTENIR PAR L'UTILISATION DE CE PRODUIT sont faits en ce qui concerne ce produit ou l'utilisation de ce produit. Le produit couvert est fourni "tel quel" et uniquement sous réserve des garanties fournies ici, aucune responsabilité n'est assumée résultant de l'utilisation de ce produit.